



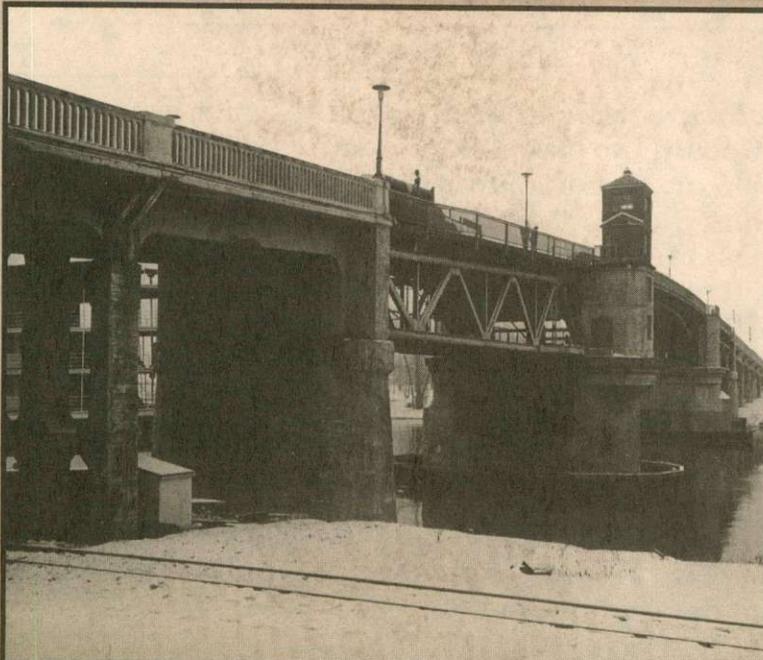
«Un congrès de clarification»

«Subir, ou influencer? Être des débats, ou en retrait? Impulser, ou se défendre? Affirmer, ou se justifier? Se laisser imposer, ou proposer? Suivre, ou précéder? Prendre la mesure du futur, ou regretter frileusement les années passées?»

C'est de cette manière que le Comité exécutif a interpellé, dès son ouverture, les quelque 1,500 délégué-es au 55e Congrès de la CSN. Leurs réponses ont été on ne peut plus claires.

Page 2

SI LE QUÉBEC EST POUR SE FAIRE F.....



SOREL

Le pont Turcotte, qui relie les villes de Sorel et de Tracy, a vu passer depuis 60 ans à peu près toutes les manifestations qui ont marqué la vie syndicale agitée de cette région. «C'est peut-être la ville où circulent quotidiennement le plus de souvenirs, d'anecdotes, de racontars, d'histoire, d'histoires», écrit Pierre Vadeboncoeur dans un nouvel article qu'il nous livre cette semaine.

Page 10



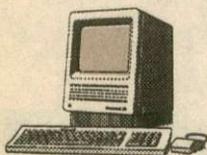
Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Jacques Guay
Clément Trudel

Photographes
Alain Chagnon
Robert Fréchette

**Conception
graphique**
Jean Gladu



**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

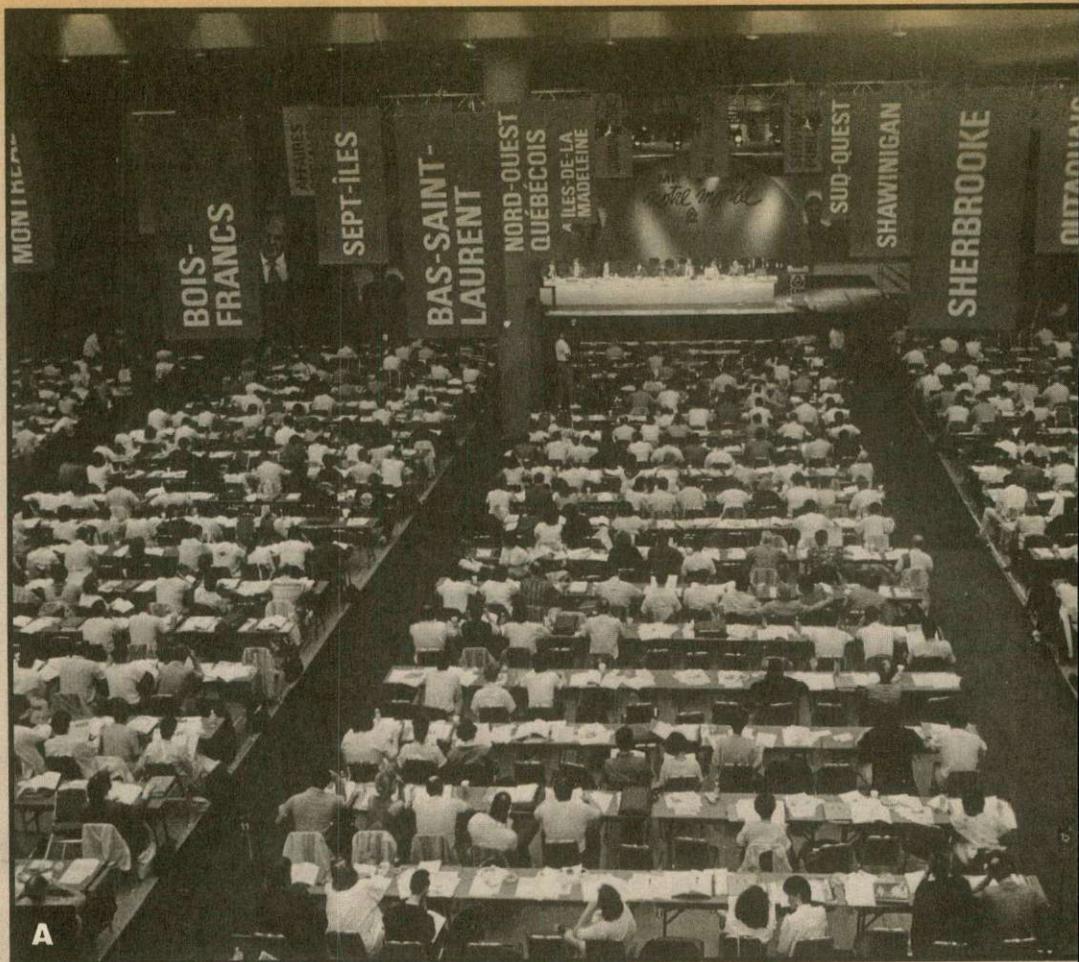
Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro de
téléphone
central:**
598-2121

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

NOUVELLES CSN 309 page 2



« Un congrès de clarification »

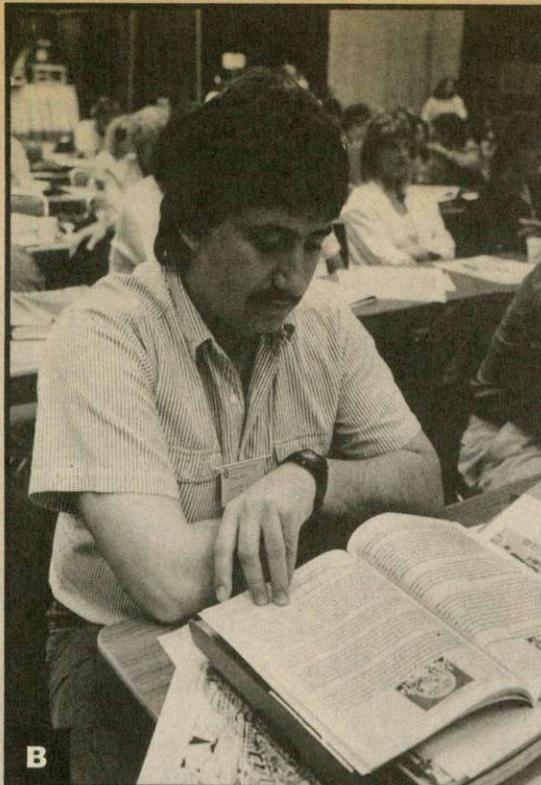
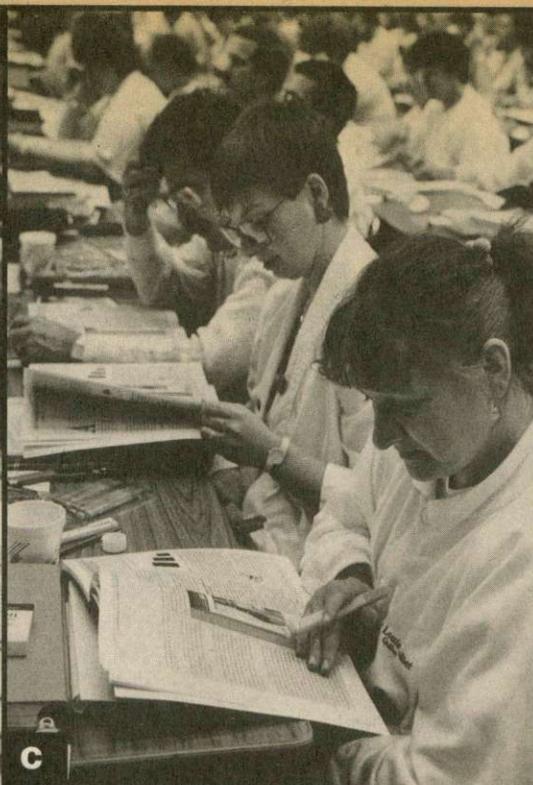
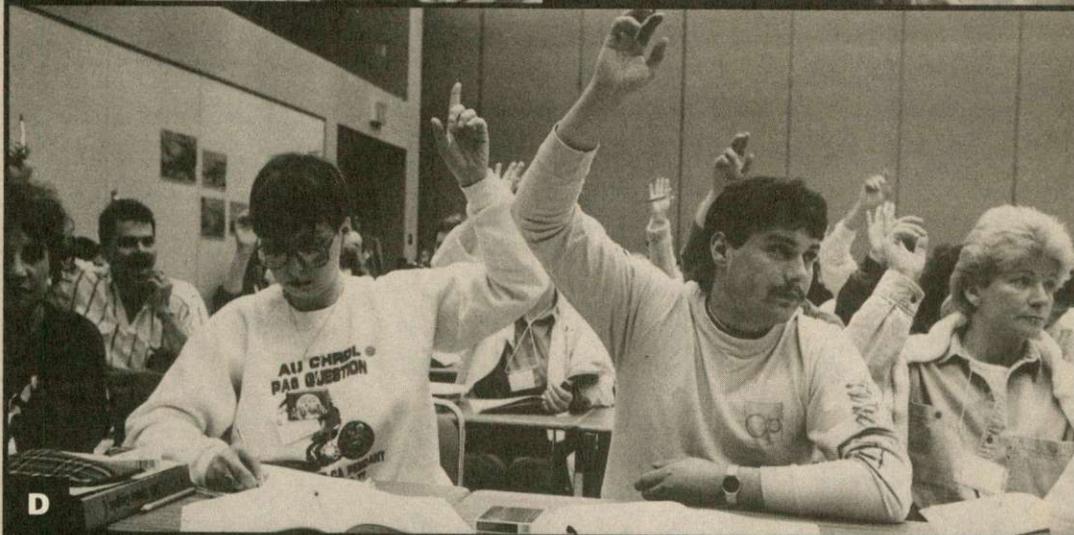
-Gérald Larose

Par Michel Rioux

« *Un congrès de clarification* », n'hésite pas à affirmer le président de la centrale, Gérald Larose, au lendemain du 55e Congrès de la CSN, tenu du 5 au 11 mai à Montréal.

Des clarifications qui sont arrivées, à son avis, au terme de plusieurs années de discussion et de débats. Il en veut pour preuve, entre autres, les propositions adoptées sur la question nationale et celles portant sur les lieux de travail.

« *J'estime que la proposition affirmant que le temps est venu pour le Québec d'exercer sa pleine autonomie et son indépendance représente, pour la CSN, l'aboutissement normal d'une démarche engagée au moment de sa fondation, en 1921. De même, les positions endossées par le congrès sur la nécessité de changer nos lieux de travail sont le fruit d'idées qu'on avait commencé à discuter au congrès de 1984* », rappelle le président pour le bénéfice des lectrices et lecteurs de *Nouvelles CSN*.

**B****C****D****E**

LE TRAVAIL

Les délégué-es au congrès de la CSN, ça travaille sérieusement. La lecture et l'étude des documents fournis (A à C) font partie intégrante de leurs responsabilités, de même que le travail en atelier où sont votées les propositions à être amenées plus tard en assemblée plénière (D). Et lorsque s'y prend un vote important, et parfois même historique, comme celui endossant l'indépendance du Québec, on applaudit chaudement (E).

Rarement un congrès de la CSN aura-t-il, comme celui-là, attiré davantage l'attention. Non seulement a-t-on assisté à une participation record de délégué-es, mais il suffit de consulter le nombre impressionnant d'articles et d'analyses publiés dans les journaux pour comprendre l'ampleur de l'intérêt suscité par ce congrès. À titre d'exemple, la revue de presse des articles consacrés au congrès couvre 92 pages bien tassées, format 8.5x14, portant sur la période du 25 février au 14 mai.

C'est que la CSN constitue, sur la scène québécoise, un acteur majeur, dont les décisions et les orientations exercent un impact direct sur l'ensemble de la société. Cela explique que dans tous les milieux - médias, monde des affaires, politique - on suive de près nos débats.

Le changement

Pendant plusieurs mois avant l'ouverture du congrès, le Comité exécutif, et particulièrement son président Gérald Larose, avaient sillonné le Québec pour porter le message suivant: «Cessons de réagir. Il faut agir.»

C'est ainsi qu'à l'occasion du Colloque Gérard-Picard, qui se tenait sous le thème «Pour ne pas se faire dépasser», le président de la centrale affirmait, le 2 mars dernier: «Après une décennie difficile pour le mouvement syndical, nous tombons dans une période accélérée où les transformations commandent des changements dans nos méthodes d'organisation et notre rôle au sein des entreprises. Si nous ne participons pas à ces changements, on va se faire passer au cash, pas seulement par les patrons mais par nos propres membres.»

La vice-présidente Monique Simard soutenait à la même occasion qu'il n'était pas question pour les syndicats de gérer à la place des patrons. «Les travailleurs sont souvent les personnes les plus





LA PAROLE

Un congrès de la CSN, c'est encore et toujours celui où la parole appartient le plus à tous les membres, des plus célèbres aux plus inconnus. Cette parole est vivante, libre, multiple, franche, directe. Elle est omniprésente: aux micros, que ce soit ceux des ateliers ou des plénières (A à D), aux réunions de divers comités qui profitent de l'occasion pour faire le point (E), dans les corridors du congrès (F), etc. Elle est aussi diversifiée: le comité des jeunes avait choisi d'agrémenter son rapport d'une présentation du Théâtre Parminou (G).

aptes à juger de l'efficacité des différentes méthodes de travail. Il est temps de tester le discours patronal, qui est de plus en plus axé sur les relations humaines. Le tester en espérant que les réactions ne seront pas de retourner à la situation d'il y a 20 ans», avançait-elle, tout en convenant qu'une telle approche syndicale ne serait pas facile à mettre sur pied et à faire respecter. «Plusieurs discussions restent à venir, mais nous ne pouvons plus éviter la question.»

Une question, des choix

La question, elle a été posée dès l'ouverture du 55^e Congrès par le président.

Dès la première page du rapport du Comité exécutif qu'il livrait devant les 2500 militantes et militants présents au Palais des congrès, Gérald Larose constatait: «Il y a peu de précédents, dans l'histoire, quant au nombre et à l'importance de changements radicaux à intervenir dans un laps de temps aussi court. Tout cela peut être inquiétant. Tout cela peut, aussi, être emballant. Cela tient, en effet, à la manière dont nous aborderons les choses. À l'attitude que nous déciderons d'adopter».

Il plaçait ensuite les délégué-es devant des choix déterminants: «Subir, ou influencer? Etre des débats, ou en retrait? Impulser, ou se défendre? Affirmer, ou se justifier? Se laisser imposer, ou proposer? Suivre, ou précéder? Prendre la mesure du futur, ou regretter frileusement les années passées?»

C'est à cela qu'ont répondu une très forte majorité des délégué-es, en endossant l'ensemble des propositions qui leur étaient proposées relativement aux changements nécessaires dans les lieux de travail. «Une large part de notre projet syndical, de ce que nous portons comme projet de société, tient aux décisions que nous prendrons cette semaine», avait soutenu Gérald Larose, ajoutant que «la facilité n'est



A



B



C

LA SOLIDARITÉ

Le congrès de la CSN, c'est aussi de nombreux moments de solidarité intenses. Notamment, un salut particulier aux grévistes et lock-outés (A), et des manifestations en appui aux syndiqué-es en conflit de la STCUM et de l'OMH (B), ou à ceux de la Fédération du commerce contre l'ouverture des établissements commerciaux le dimanche (C).

pas à l'ordre du jour. Ni, d'ailleurs, la complaisance.»

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant! Ce que les travailleurs réclament, et ce que le congrès a entériné, c'est que les travailleuses et les travailleurs occupent toujours davantage de place.

Trois défis

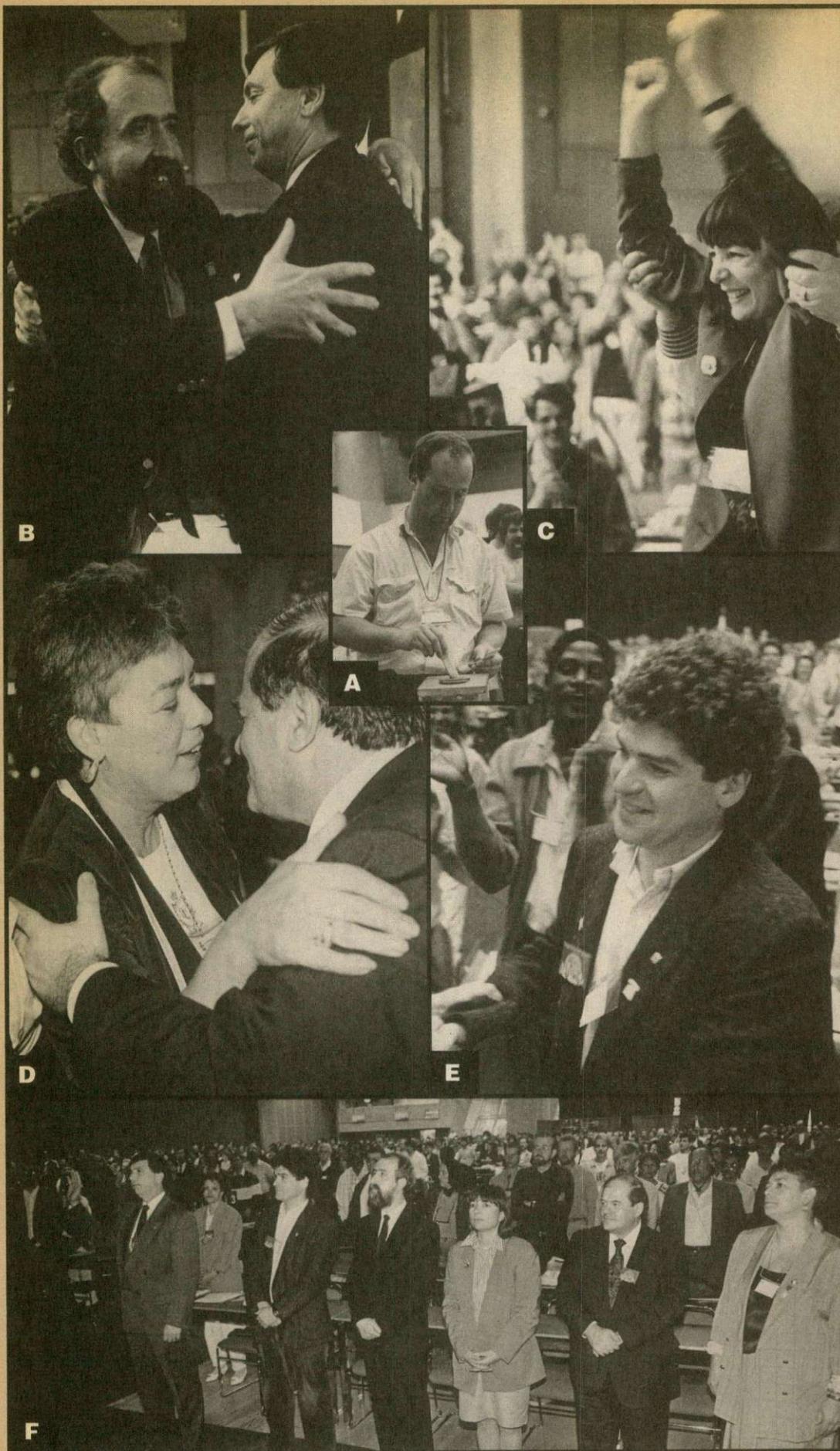
Trois défis concrets se posent à nous et des propositions concrètes pour les relever adéquatement ont été adoptées. Il y a l'accès des syndiqués à l'information, «pour qu'ils aient une prise constante sur l'avenir de l'entreprise, du secteur industriel, de l'institution. Et pas seulement quand cela va mal». Il y a aussi l'introduction d'une négociation permanente sur les changements technologiques, «pour discuter des changements, pour en réclamer, pour en proposer». Il y a enfin la capacité de pouvoir négocier des alternatives aux modèles hiérarchiques de gestion actuellement en vigueur, «pour que les travailleurs puissent développer un contrôle sur leur travail, sa qualité et sa finalité».

La première conséquence directe de cette approche? «La tâche syndicale va s'en trouver alourdie, c'est certain, estime le président de la CSN, car on s'en va heurter de plein fouet le fameux royaume patronal du droit de gérance, chasse gardée traditionnelle dont les employeurs ne voudront pas se départir facilement.» Mais il faut constater que dans un contexte de mondialisation de l'économie et des marchés, ce sont les travailleuses et les travailleurs qui paieront le prix pour des investissements ou des changements technologiques qui n'auront pas été faits par les entreprises.

L'indépendance

Le 55e Congrès a franchi une étape historique dans ce long débat qui occupe depuis des décennies la société québécoise quant au cadre politique susceptible d'assurer





LES ÉLECTIONS

Les élections occupent souvent une place importante dans les congrès d'une organisation démocratique comme la CSN. Les congressistes mettent le plus grand sérieux au choix de ceux et celles qui les représenteront au cours des deux prochaines années (A). Et c'est toujours un moment de grande émotion quand les résultats sont annoncés (B à E), avant la cérémonie d'intronisation des nouveaux officiers et officières (F).

son développement harmonieux de la société et du peuple québécois.

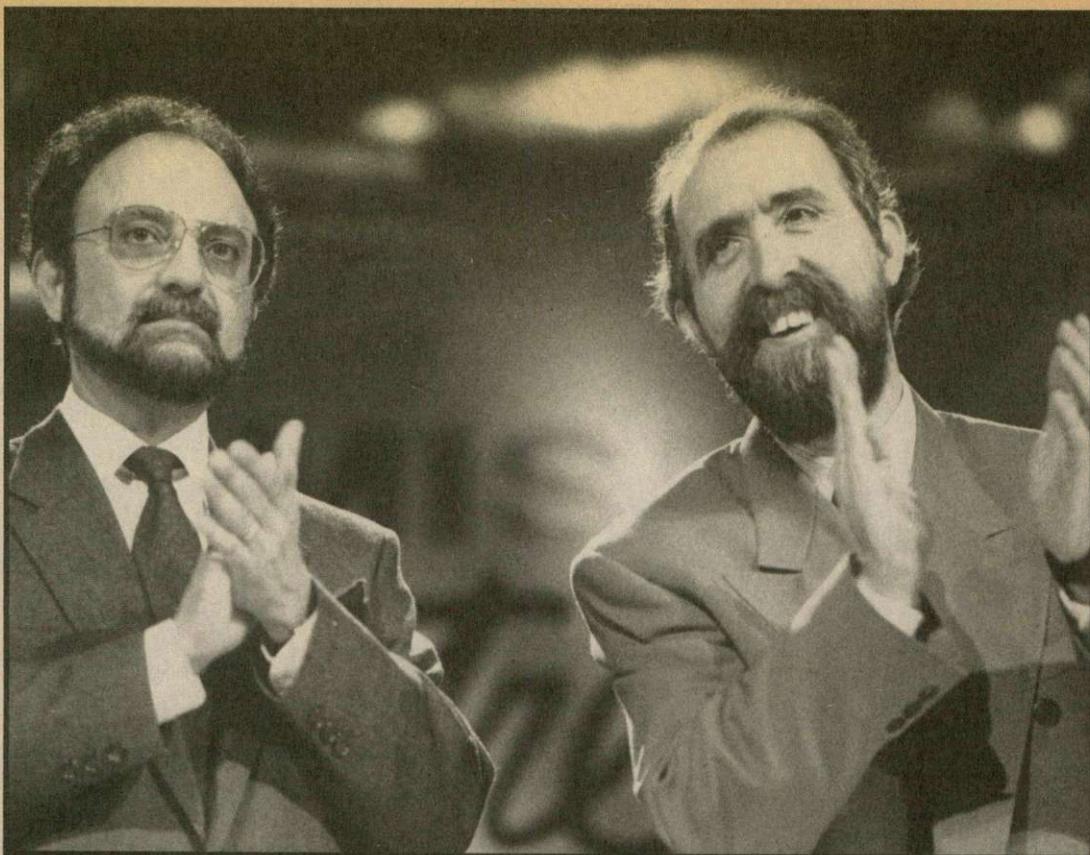
La réponse a été claire. Elle a été prise à la quasi unanimité, dans un climat tout empreint de sérénité, mais aussi de respect pour les droits et les libertés qu'une organisation syndicale devra continuer de protéger dans l'hypothèse de changements constitutionnels.

«La CSN considère que le moment est venu pour le Québec de choisir son avenir, d'exercer sa pleine autonomie et son indépendance, à travers les structures politiques et organisationnelles à déterminer collectivement. La CSN s'engage immédiatement à en faire la promotion», affirme la résolution adoptée.

Et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible, le congrès a exigé que soit ajoutée la phrase suivante, claire elle aussi: «Nonobstant les résultats de l'Accord du Lac Meech».

Encore là, la réponse des délégué-es est allée dans le sens de l'invitation du président dans son discours d'ouverture. «Dix ans après l'échec référendaire, huit ans après le rapatriement d'une Constitution bâtie sur le dos des intérêts du Québec, trois ans après une entente en porte-à-faux appelée Accord du Lac Meech, après tous les efforts pour assurer non plus la survivance mais la viabilité de la langue française et de la culture québécoise, face au ressac provoqué au Canada anglais à l'endroit de tout ce qui est québécois et francophone, confrontés aux défis de construire, ici, une société ouverte et accueillante, nous nous tairions, nous ne prendrions pas parti?» avait-il demandé au congrès, affirmant clairement, par la même occasion, que «pour l'avenir économique du Québec, le maintien du lien fédéral est devenu un poids.»

Au cours des prochains mois, tel que l'a décidé le congrès, la CSN devra contribuer à la mise sur pied d'un vaste forum représentatif des intérêts des



LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le congrès de la CSN est un événement qui n'a pas que des échos à la seule échelle du Québec. C'est ainsi que des représentants de plusieurs centrales syndicales amies, à travers le monde, y assistent d'un bout à l'autre, incarnant ainsi cette solidarité internationale du monde ouvrier que tous souhaitent. Ils nous ont livré des messages qui ont touché nos coeurs, éveillé nos espoirs et conforté nos rêves; ils venaient de Palestine, de Belgique, du Portugal, du Brésil, d'URSS, de Hongrie, du Mexique, du pays basque, de France, du Salvador et d'Afrique du Sud. En haut, en compagnie de **Gérald Larose**, **M. Ibrahim Souss**, délégué général de l'OLP à Paris, qui était l'invité d'honneur du 55e Congrès.

personnes salariées et des groupes populaires du plus grand nombre possible de composantes de la société québécoise. Pour faire le point sur la question nationale et pour proposer un projet de Québec indépendant, avec des pouvoirs et des institutions politiques, économiques et culturels démocratisés, un Québec fondé sur le respect intégral des droits et devoirs de toutes ses composantes, notamment nos droits comme travailleuses et comme travailleurs.

Dans cette même préoccupation visant à faire du Québec une société plus harmonieuse, le congrès a souhaité qu'une attention particulière soit accordée à l'intégration des communautés culturelles à la société québécoise, à la lutte contre le racisme et à la négociation de programmes d'accès à l'emploi pour soutenir leurs efforts.

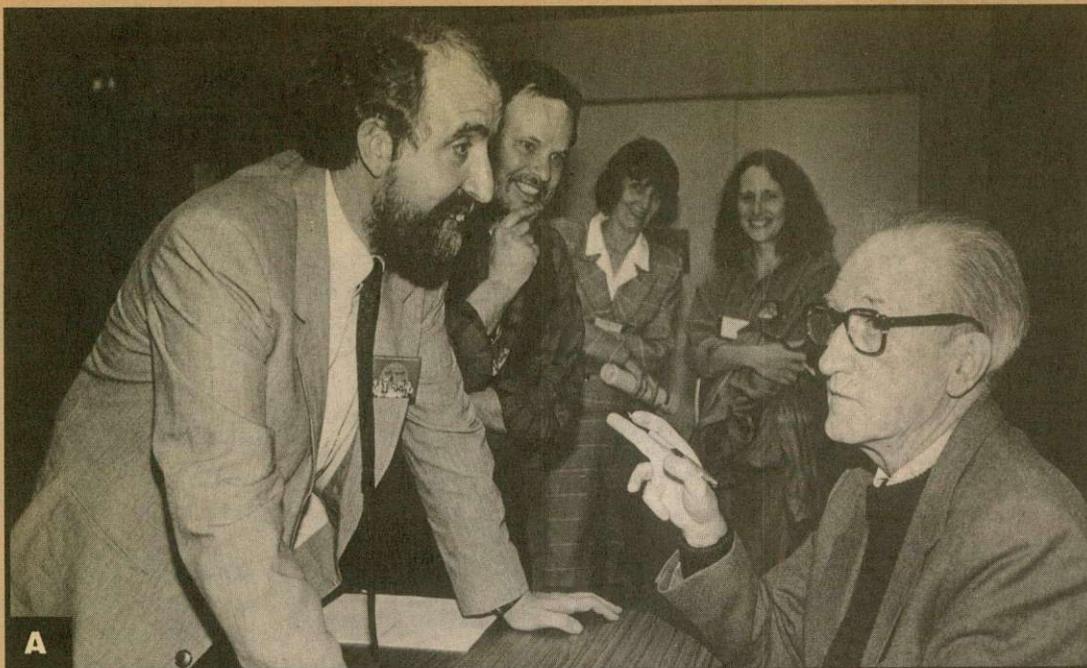
Le développement durable

Parmi les décisions importantes prises par le congrès, il faut souligner celle touchant le développement durable, caractérisé par une utilisation rationnelle des ressources renouvelables et non renouvelables qui réponde aux besoins du monde d'aujourd'hui et de demain.

Les coûts inhérents à un tel développement, comme ceux reliés à l'assainissement du milieu, doivent être socialement et équitablement répartis, en tenant compte du principe du pollueur-payeur et de celui de l'élimination de la pollution à la source.

Pour forcer l'État à agir, la CSN entend organiser, sur tous les territoires des conseils centraux, une large consultation dans nos rangs, en lien avec les groupes écologiques et les nations autochtones, sur les questions d'environnement, de santé et d'emploi. Un colloque est prévu pour l'an prochain et un rapport devra être déposé au congrès de 1992 pour l'établissement d'une plateforme.

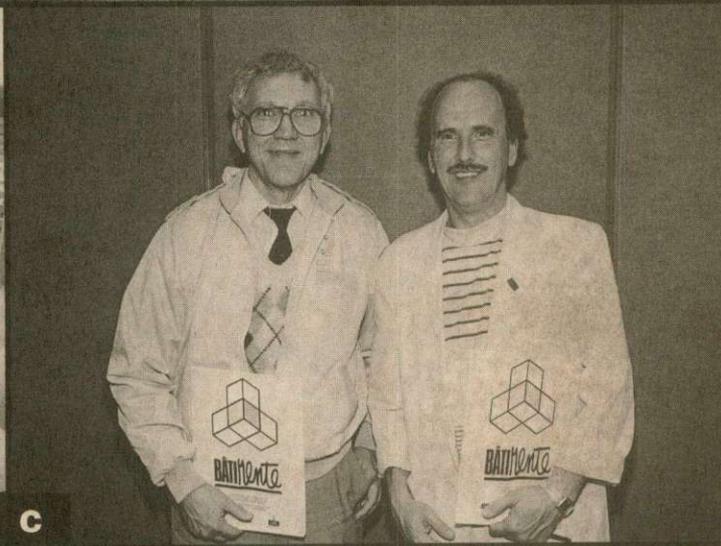




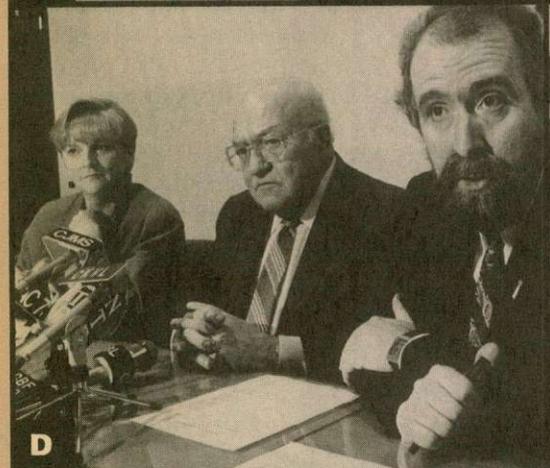
A



B



C



D



E

Faire changer les lois

Le 55e Congrès a insisté pour que soient rétablies les dispositions des articles 45 et 46 du Code du travail afin que soient mieux protégés les droits des travailleuses et des travailleurs quand il y a transfert total ou partiel des droits de propriété ou d'activités entre deux entreprises. Le congrès a en outre exigé le retrait des lois 37 et 160, qui constituent des entraves au droit à la libre négociation dans les secteurs public et parapublic.

Par ailleurs, la CSN et ses fédérations concernées engageront, au plus tard à la fin de l'été 1990, une réflexion en profondeur sur le contenu du régime de négociation dans le secteur public. Cette réflexion, a aussi décidé le congrès, devra se faire en lien avec un débat, à la CSN, sur l'utilisation du droit de grève.

Un dénouement clair

Commentant l'ensemble des travaux et des décisions au cours d'une conférence de presse tenue à la fin du congrès, Gérald Larose affirmait qu'il s'agissait «d'un dénouement clair et d'une adhésion massive aux orientations de la centrale. Désormais, notre rapport de forces pourra se déployer en fonction d'objectifs portant sur le développement du Québec.»

LES À-CÔTÉS

Un congrès de la CSN, c'est aussi ponctué d'une foule d'activités de différentes natures qui traduisent bien l'ampleur de l'événement. Entre autres, des expositions; des festivals de films progressistes; des lancements d'ouvrages, comme ceux de Pierre Vadeboncoeur (A -voir page 24) et de notre caricaturiste Garnotte (B), *Pauvres riches et autres contradictions*; l'assemblée générale de Bâtirente où ont été élus au bureau de direction Pierre Giordani et Luc Rancourt (C); une conférence de presse inter-centrales (D) où les trois porte-parole ont insisté sur la nécessité pour les organisations syndicales et populaires, à ce moment-ci de l'histoire du Québec, de se serrer les coudes devant la résurrection «des graines de fascisme dans notre société et dans la manière autoritaire dont les lois sont adoptées». Et un salut particulier à nos merveilleuses crieuses qui ont distribué notre *Quotidien du congrès* tous les jours (E).

Une riposte à la hauteur



«La loi 160 n'a pas eu les effets escomptés par le gouvernement: nos membres ont su relever le défi et faire le nécessaire pour s'assurer que leur syndicat puisse continuer de jouer pleinement son rôle et s'acquitter de l'ensemble de ses responsabilités, dont les finances», déclare le trésorier Léopold Beaulieu, qui n'est pas peu fier de ce résultat.

«L'attaque était de taille mais la riposte syndicale a été à la hauteur», ajoute-t-il. C'est ainsi que les états financiers que le trésorier a présentés au 55e Congrès font voir un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$2,724,917; les dépenses totales se sont élevées à \$65,506,267 alors que les revenus étaient de l'ordre de \$68,231,184.

Grâce à l'apport du fonds de soutien extraordinaire, les emprunts ont pu être abaissés à un niveau de \$1,243,419 inférieur à ce qu'il était au 28 février 1988, à la fin de l'exercice financier précédent.

La cotisation à la CSN, a souligné le trésorier, est d'ailleurs demeurée la même, en pourcentage, depuis 1978.

Le cadre budgétaire

Ce sont les grévistes et lock-outés qui bénéficieront particulièrement de la proposition budgétaire présentée au congrès et adoptée par celui-ci. Le Comité exécutif proposait en effet de ramener à la 15e journée de grève ou de lock-out le droit aux prestations, au lieu de la 22e comme c'est le cas depuis des années.

Les dépenses pour les deux prochaines années devraient atteindre \$71,466 024 et les revenus \$74,660,548, ce qui devrait dégager un excédent de \$3,194,524.

Secteur public: 10 millions\$ de plus

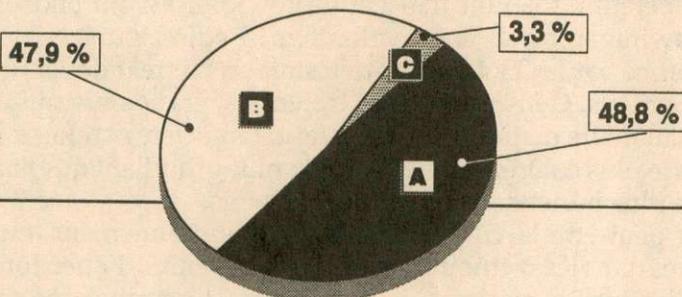
Par ailleurs, le congrès a voté le versement de \$10 millions, supplémentaires aux quatre millions de dollars déjà prévus, aux grévistes du secteur public qui ont subi la pénalité prévue à la loi 160 selon laquelle une journée de salaire de plus leur a été coupée pour chaque jour de grève. À la condition, évidemment, que ces personnes soient en règle avec leur syndicat, et que celui-ci le soit avec la centrale, sa fédération et son conseil central.

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

Revenus au palier confédéral, période 1990-1992

74 660 548 \$

A	Budget de fonctionnement	36 420 036 \$
B	Fonds de défense professionnelle	35 771 507 \$
C	Soutien extraordinaire	2 469 005 \$



A Dépenses du budget de fonctionnement

Direction (exécutif, personnel d'appui, réunions, Comités)	5 967 699 \$
Services administratifs (comptabilité, personnel, vérification, etc.)	6 457 729 \$
Services d'appui (information, recherche, documentation etc.)	7 478 395 \$
Fonctions centrales (organisation, éducation)	5 367 347 \$
Aide aux syndicats provinciaux et ententes de services	180 000 \$
Services régionaux	10 947 031 \$

B Dépenses du Fonds de défense professionnelle

Prestations de grèves et de congédiements	16 700 240 \$
Allocations et dépenses de grèves, fermeture, congédiements, etc.	1 600 000 \$
Appui à la négociation	13 625 631 \$
Négociations regroupées	2 623 595 \$
Frais administratifs	518 357 \$

C Fonds de soutien extraordinaire

Accumulation	2 469 005 \$
--------------	--------------

Graphique: Les Ordinateurs associés



SOREL

Par Pierre Vadeboncoeur

«C'est un monde. Un centre historique de la lutte ouvrière. Une forte tradition d'action. Une population sachant dans les grands moments faire front, descendre au besoin dans la rue, faire face ensemble à un coup dur», écrit Pierre Vadeboncoeur. Le 20 juin 1979, la région de Sorel vivait une grève générale appuyée par les commerçants et une manifestation se tenait sur la rue principale de Tracy. 5000 des 8000 syndiqué-es à la CSN vivaient alors un conflit: 2700 à Marine, 1200 à Fer et Titane, 360 aux Aciers Atlas, 450 aux Fonderies de Sorel. Cet épisode n'est pas sans rappeler les fameuses grèves de 37, alors que toute la population voulait se libérer de la Clique des Simard.

Lucien Demers, Sorelois, militant de la base, plus tard devenu permanent de la centrale, maintenant à la retraite, a toujours été un excellent syndiqué. Esprit logique, caractère tenace, intraitable sur les principes, militant incorruptible, Demers, en outre, était doué d'un vigoureux sentiment de classe. Il faisait partie de ceux avec qui j'ai travaillé et qui représentaient pour moi Sorel. Mais je vais parler ici un peu de cette ville. Quand je dis Sorel, d'ailleurs, j'entends tout aussi bien Tracy, naturellement, et toute la région.

C'est un monde. Un centre historique de la lutte ouvrière. Une forte tradition d'action. Un milieu humain complexe, ardent, rusé. Une population sachant dans les grands moments faire front, descendre au besoin dans la rue, faire face ensemble à un coup dur. Au demeurant, un lieu où les chicanes ne chôment pas... Les Sorelois. Gens fiers, très autonomes, rouspéteurs, tolérant mal l'autorité: Sorel est un endroit où, comme à Shawinigan, on «brûlait» volontiers les «directeurs régionaux» nommés d'office par la CSN... (Je ne détestais pas cette indépendance).

Les Sorelois. Gens néanmoins fraternels, grands vivants, aussi bien que calculateurs malins quand il le faut. La société soreloise: l'univers humain le plus coloré, le plus direct, le plus grouillant que j'ai connu. L'un des plus humains aussi, et des plus vifs.

C'est peut-être la ville où circulent quotidiennement (ou bien sont conservés dans les mémoires) le plus de souvenirs, d'anecdotes, de racontars, d'histoire, d'histoires, — tant de caractère privé que public, d'ailleurs! Histoires syndicales, politiques, voire familiales! Histoires de clans, de partis, de grèves, d'ambitions, de fidélités, de rivalités. On parle beaucoup, à Sorel. On aime toutes ces histoires. On a la mémoire longue. Les luttes populaires passées, les dissensions, les actions collectives, les opinions de tel ou tel, ou sur tel ou tel, etc, tout cela fait un fond qu'on voit vaguement flotter dans le regard de maints vrais Sorelois, souligné parfois par des sourires entendus... Un Sorelois parle beaucoup mais ne dit pas tout. Il donne aisément l'impression de tout savoir mais de ne pas nécessairement tout dire.



L'indépendance soreloise

C'est une population qui n'aime pas être menée, ni dans ses idées, ni dans ses orientations politiques, ni par les patrons, ni par les doctrinaires, ni par personne. Ses décisions syndicales lui appartiennent à elle et elle n'entend pas se laisser conduire par de petits activistes ni par de grands manitous. Elle exerce sa propre démocratie, selon des traditions syndicales bien ancrées. Elle déteste se faire charrier, serait-ce même par ses propres concitoyens, représentants, dirigeants. À plus forte raison par des théoriciens, idéologues, bien intentionnés ou non.

«La base!» répétaient souvent les délégués sorelois comme un avertissement, Demers en particulier, Marcel Pelletier jadis. Jean Vandal, un des leaders les plus doués de Sorel, exprimait lui aussi fréquemment, dans les congrès, cette préoccupation: ne pas trop s'éloigner du sentiment de la base, se soucier de représenter correctement l'assemblée générale. Gladu, que j'ai à peine connu mais dont me parlait souvent Geoffroy, incarnait, lui, le syndicalisme des débardeurs et une forte tradition de lutte et de farouche autonomie. Je me souviens aussi de Noëlla Cournoyer, présidente de son syndicat chez Richelieu Knitting, femme volontaire, décidée, ayant son franc parler. Elle avait un fort sentiment de classe, elle aussi. Elle était clairvoyante et se défiait beaucoup des intentions patronales. Il y avait également Gérard Côté, réfractaire qui lisait pas mal de choses et entretenait des opinions contestataires sur le clergé, les politiciens, le système d'éducation, etc. Mais comment n'oublier personne et ne pas allonger indûment cet article? Philippe Lepage, non-conformiste, habile, renseigné. André Lafond, et plusieurs autres. Je n'en finirais plus.

Je dirais donc que l'esprit dominant de Sorel, c'était peut-être cela dont on se sera rendu compte ci-haut: un énorme esprit d'indépendance à l'égard des patrons et, je dirais, à l'égard de quiconque prétendrait contrôler les travailleurs de quelque façon. Un Sorelois, c'est un Sorelois. Une Soreloise aussi, semble-t-il...

Pendant cinq semaines, en juin et juillet 1977, les 1200 travailleurs de Fer et Titane ont occupé physiquement leur usine pour appuyer leurs revendications sur la santé et la sécurité au travail. «L'usine, on en prend soin, et elle sera en ordre quand nous aurons une convention collective à notre goût», avait déclaré le président du syndicat, Gilles Lamoureux.



USINE OCCUPÉE
SYNDICAT OUVRIERS DU
FER DU TITANE (CSN)

«C'est une population qui n'aime pas être menée, ni dans ses idées, ni dans ses orientations politiques, ni par les patrons, ni par les doctrinaires, ni par personne. Ses décisions syndicales lui appartiennent à elle et elle n'entend pas se laisser conduire par de petits activistes ni par de grands manitous.»

Orateurs hors pair, les gens de Sorel ont fait leur marque à tous les congrès, dont celui de 1972. On reconnaîtra à gauche Florian "Laius" Blais, dont les interventions sont demeurées célèbres et, à droite, un jeune militant, aujourd'hui vice-président de la CSN, Roger Valois.

Deux ou trois faits

On m'a souvent parlé d'une circonstance où des fiers-à-bras appartenant à une union internationale étaient venus de Montréal dans le but de prendre le contrôle d'un chantier à Sorel. Ils avaient été très mal reçus, paraît-il, vraiment très mal. On m'a bien parlé aussi d'un autre épisode. C'était en 1977, cette fois. Chez Fer et Titane, le syndicat faisait la grève avec occupation d'usine. Un groupe de médecins du CLSC menait une enquête médicale concernant les questions de santé propres à ces travailleurs. Mais des activistes avaient eu le malheur de donner délibérément à cette initiative syndicale une couleur maoïste par des affiches, par des petits journaux, etc. Les syndiqués furent formels: il se désolidarisèrent vigoureusement de cette politisation non voulue par eux et qui risquait de compromettre leur action et leur pouvoir de négociation.

Sorel, c'est très complexe. Il faut savoir s'y reconnaître ou, à défaut, posséder suffisamment de sens pour ne pas faire de gaffes. Pour cela, il est important d'être sincère. Les Sorelois ont le cœur à la bonne place. Mais ils ont de l'intuition: il faut que ce qu'on leur dit sonne juste. Ils vous reconnaissent à des indices subtils: si vous dites la vérité, ils le savent; si vous êtes de tout cœur avec eux, ils se rendent parfaitement compte que vous n'êtes pas indifférent ou bien contre eux, et ils le voient parce que c'est vrai... Ils sont comme les vieux métallurgistes de Sorel, dont on raconte ceci: c'est à sa couleur qu'ils jugeaient le moment précis de retirer l'acier du four, contre l'avis erroné de certains ingénieurs!

Sorel est complexe. Lucien Kiopini, travailleur sorelois, puis longtemps agent d'affaires du lieu, connaît pourtant Sorel et les Sorelois comme le fond de sa poche. De bon conseil, plein d'expérience et de sens commun, il a toujours été aussi adapté à son milieu qu'un habitant marin des grands fonds... On pouvait lire cela dans sa physionomie, dans son regard. Rien de plus sorelois que ce savoir. On peut mesurer l'intelligence de quelqu'un à ce que son expérience lui apprend. Voilà encore une chose qui me frappait à Sorel; c'est une ville où l'expérience, profonde, multiple, se lit dans les visages.

Mais je dois, très contre mon gré, m'arrêter abruptement ici, faute d'espace. Je n'aurai brossé qu'un tableau rapide. C'est bien peu pour une région à laquelle je puis dire que j'ai été très attaché. □



Direct Film

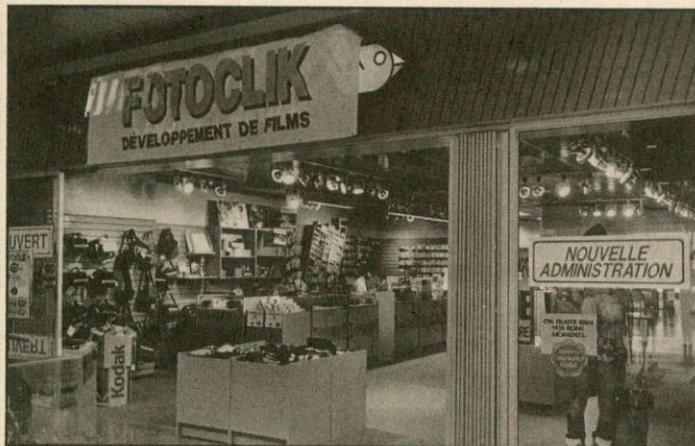
Il y a quelque chose qui ne *clik* pas!

Vous vous souvenez de la faillite de Direct Film? C'était en février. Voilà que trois mois plus tard, la faillite paraît bien *déguisée* puisque l'ancien président-directeur général de Direct Film et maire de Rigaud, Jean Goupil, a racheté 38 des 110 magasins, les plus rentables, il va sans dire. Comme par hasard, il est associé à l'ancien chef de production de Direct Film et ancien propriétaire de Photo-Québec, une autre entreprise qui a fermé ses portes, il y a un an, après un passé lour-

(1/10 du chiffre d'affaires annuel de Direct Film) et à lui-même ou à ses tenants, la compagnie qu'il avait mise en faillite, tout en débarrassant ceux-ci, à bon compte, de la dette résultant de plusieurs années de mauvaise gestion.»

Une loi pleine de trous

«Il y a un vide juridique en quelque part. La loi sur les faillites est vraiment mal faite. C'est une passoire si elle permet de faire une telle passe. Nous voulons mettre les autres syndicats en garde contre cette menace



Mariage bâtard de deux logos de compagnie: Fotoclik aimerait bien que soit oubliée la faillite déguisée de Direct Film, mais les syndiqué-es concernés ont bien l'intention de ne pas se laisser faire.

dement anti-syndical. D'ailleurs, le maire de Rigaud a déjà fait une lutte acharnée à la syndicalisation de ses employés du restaurant-hôtel Le Relais, au début des années 80.

Fotoclik

C'est sous la raison sociale FOTOKLIK qu'ils opèrent les anciens magasins de Direct Film dont ils conservent à peu près tout, des enseignes jusqu'au papier d'emballage et les enveloppes. Tout, sauf les employés syndiqués qui eux, n'ont même pas été indemnisés dans cette faillite pour le moins scandaleuse. Pour la présidente du Syndicat des employé-es de Direct Film, Lyne Galarneau, «c'est un coup monté puisque Kodak, principal créancier de Direct Film, s'est vendu à son prix

latente et nous voulons, avec la CSN, mener une bataille pour faire changer cette loi qui se retourne contre les travailleuses et les travailleurs.»

Une lutte pour récupérer

«Nous voulons continuer la lutte pour récupérer les salaires, les avantages sociaux et les emplois que nous avons perdus aux mains de personnes qui n'ont aucune conscience sociale. Nous avons en plus fait de nombreuses concessions dans nos négociations avec Direct Film, pour aider la compagnie à se maintenir à flot, tout en dénonçant les lacunes des gestionnaires qui sont maintenant les propriétaires des magasins, grâce à la loi des faillites et à la complicité de la multinationale Kodak. C'est une histoire noire qui fait rire jaune.»



Le syndicat de Notre-Dame dit NON à la désaffiliation

C'est par un vote secret de 60% que les travailleuses et travailleurs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal ont rejeté, le 5 mai, une résolution de désaffiliation que leur proposait leur exécutif dans le but d'en faire un syndicat de boutique. «Les gens ont jugé qu'il fallait à tout prix combattre le fractionnement des forces syndicales et poursuivre le débat démocratique au sein de la CSN pour faire avancer nos conditions de travail et de vie», a déclaré Claudette Carbonneau, militante du syndicat et secrétaire du Conseil central de Montréal. L'explosion de joie des militantes CSN, dont témoigne la photo ci-haut, a été saisie quelques minutes après le décompte du vote.

Bienvenue!

Les 80 employé-es de l'abattoir Volailles Marvid, à Montréal, ont adhéré, le 2 mai dernier, à la Fédération du commerce de la CSN. Le nouveau groupe de syndiqué-es est composé très majoritairement de membres de la communauté haïtienne. L'abattoir appartient à Tyson Food, le géant américain de l'alimentation.

Yogourts Crescent

Les 202 employé-es de la production et du transport des Fromages Crescent Ltée (les yogourts Crescent), à Ville Saint-Laurent, se sont prononcés très majoritairement en faveur d'une affiliation à la Fédération du commerce. Membres des Teamsters depuis 1965, les syndiqué-es ont notamment choisi la CSN à cause de l'engagement de celle-ci contre l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que pour ses positions concernant l'accord du Gatt.

UPA

Les sept employé-es de bureau et technicien-nes de la Fédération des producteurs de volaille sont devenus membres de la FEESP-CSN. La Fédération est af-

filiée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Rappelons que la CSN représente déjà les employé-es de certains bureaux régionaux de l'UPA et ceux des fédérations des producteurs de bois et de lait, également affiliées à cette centrale agricole.

Un foyer

Les 30 employé-es du Foyer Lefebvre, à Montréal, un centre d'accueil pour personnes âgées, ont adhéré à la FAS-CSN.

À Ville Brossard

Les surveillant-es des activités socio-culturelles et sportives de Ville Brossard, une municipalité située sur la rive sud de Montréal, ont joint les rangs du syndicat (FEESP-CSN) des employés de la municipalité.

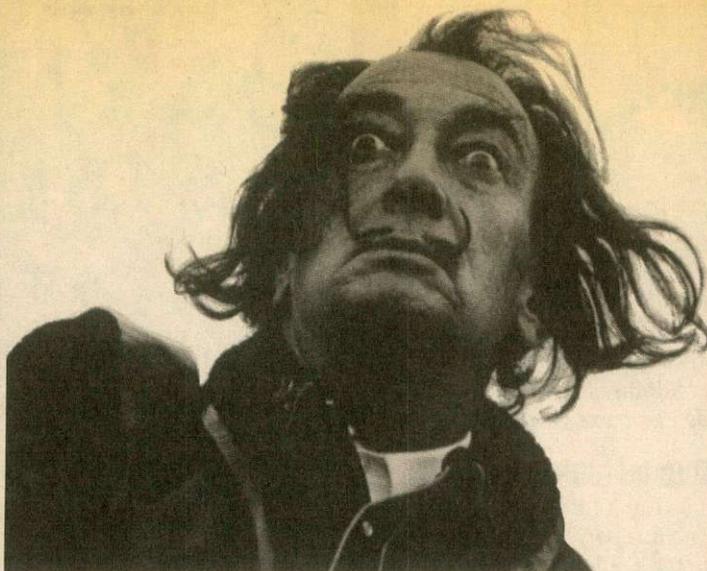
Dans le transport

Les quelque 40 salarié-es de la compagnie de transport Val Nord, à Saint-Eustache, au nord de Montréal, ont aussi laissé les Teamsters pour devenir membres de la FEESP-CSN. L'entreprise est spécialisée dans le transport scolaire et le transport des personnes handicapées.

FOUS DE DALI

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente une rétrospective majeure de l'oeuvre de Salvador Dali. 135 oeuvres, peintures, gravures, dessins, collages et objets en trois dimensions nous font enfin connaître le génie de cet artiste catalan mort le 23 janvier 1989 à l'âge de 85 ans. Peut-être le plus surréaliste des Surréalistes, Dali était devenu un personnage médiatique mondialement connu. Tout le monde connaît sans doute ses célèbres moustaches, mais qui peut vraiment parler de son oeuvre? Exemple malheureux: en 1989, le flop magistral de la comédie musicale «Gala», du nom de sa compagne, écrite par un Jean-Pierre Ferland incapable de dépasser le superficiel et les lieux communs.

J'ai toujours trouvé une certaine ressemblance entre Michel Chartrand et Salvador Dali: un one-man show perpétuel, le verbe haut, du panache, des formules tonifiantes! Chez Chartrand, la



gueule dissimule le cœur et une grande sensibilité; chez Dali, la folie cachait le génie.

Salvador Dali est né en 1904 en Espagne. À 17 ans, il entre à l'école des Beaux-Arts de Madrid. En 1926, il fait la connaissance de Picasso lors d'un voyage à Paris; puis, il se lie aux Surréalistes: André Breton, Miro, Magritte, Paul Éluard. Il deviendra par la suite un personnage «surréalistement» centré sur lui-même.

«Je crois que je suis le sauveur de l'art moderne, le seul capable de sublimer, d'intégrer et de rationaliser impérialement et en beauté, toutes les expériences révolutionnaires des temps modernes...».

Il sera également un provocateur de génie. En 1966, sur les ondes d'une station de radio parisienne, il convoquait la population à un événement unique: il allait devenir le premier humain à

photographier Dieu...

L'exposition du Musée des Beaux-Arts rétablit l'équilibre. On y découvre l'extraordinaire talent de Dali, sa technique digne des grands peintres de la Renaissance; l'extrême finesse de sa gravure, son dessin magistral. Et tout cela pour exprimer un contenu qu'on qualifierait aujourd'hui de complètement «capoté» ou de totalement «flyé»!

Quand vous aurez vu «Débris d'une automobile donnant naissance à un cheval aveugle mordant un téléphone» ou «Rêve causé par le vol d'une abeille autour d'une pomme-grenade, une seconde avant l'éveil», vous réaliserez que nous ne sommes pas que «gens de parole» mais aussi gens d'image et que l'Art avec un grand A est universel.

FOUS DE DALI

Musée des Beaux-Arts de Montréal.

27 avril au 29 juillet 1990

Tous les jours de la semaine, de 10 heures à 19 heures.

Jean Gladu

À propos de la loi 116 (4)

Chaque membre du comité de retraite est solidairement responsable des décisions prises par les autres membres, à moins qu'il ne manifeste sa dissidence dans les délais prévus par la loi.

Toutefois, le comité de retraite peut déléguer, en tout ou en partie, ses pouvoirs. Dans ce cas, il n'est responsable des actes du délégataire que dans les circonstances suivantes: il en connaissait l'incompétence; ou il ne pouvait valablement lui déléguer ces pouvoirs; ou encore il a consenti aux actes du délégataire ou les a ratifiés.

Par exemple, le comité de retraite confie à une fiducie la gestion de la caisse de retraite. Si la fiducie effectue des placements non conformes à la loi, en règle générale, elle devrait en être tenue seule responsable, car le comité de retraite lui a délégué une fonction de bonne foi et sur la base de l'expertise

reconnue de cette fiducie.

La responsabilité qui incombe aux membres du comité de retraite ne doit pas décourager la participation à ce comité; il faut réaliser que si le comité fait appel à des experts reconnus, ceux-ci doivent se conformer au code d'éthique de leur profession, ce qui constitue une protection en soi pour les membres du comité. Par ailleurs, nous suggérons fortement qu'aucun pouvoir du comité ne soit délégué à l'employeur; par exemple, si la gestion de la caisse de retraite était confiée à l'employeur, qui à son tour a recours à un gestionnaire de placements, le gestionnaire n'aurait pas à faire rapport directement au comité, mais uniquement à l'employeur.

Enfin, tout membre du comité de retraite est tenu par la loi d'aviser le comité s'il détient un intérêt susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêt; le comité consigne ces intérêts sur un registre pouvant être consulté par toute personne intéressée.

Johanne Bérard

Paix & Liberté pour la PALESTINE



SAMEDI 2 JUIN

MANIFESTATION 12h00

RASSEMBLEMENT 14h00

• Alif Salié, représentant de la Palestine aux Pays-Bas prendra la parole

• Représentations culturelles par des artistes palestiniens et québécois

Carré Dominion

Parc Lafontaine

Organisée par la Coalition pour la Paix et la Liberté en Palestine

Information: (514) 843-7872

Le Devoir

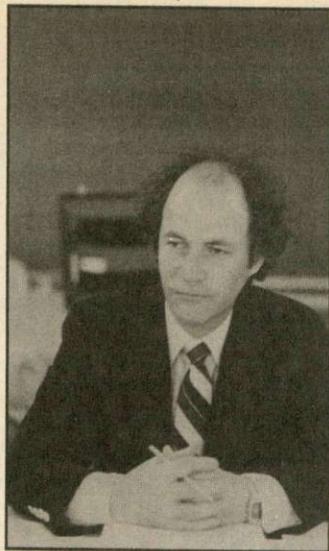
Démission, SVP!

Le Syndicat des employés de la rédaction du *Devoir*, réuni en assemblée générale ce 18 mai, a réclamé officiellement la démission de l'actuel directeur du journal, M. Benoit Lauzière, en poste depuis quatre ans.

«Il s'était engagé à assainir la situation financière du *Devoir*», rappelle le syndicat dans une déclaration officielle émise après l'assemblée. Or, le directeur a présenté un déficit de \$907,000 pour l'année 1989, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, le 15 mai dernier. Ce qui suscite «une grande inquiétude».

De plus, les journalistes, syndiqués à la Fédération nationale des communications de la CSN, «constatent l'absence

totale de leadership intellectuel (du directeur) durant son mandat, ce qui a conduit à



Benoit Lauzière

l'érosion constante de l'influence du *Devoir* dans la société.»

C'est donc «pour garantir la survie du *Devoir*» que les journalistes exigent sa démission. Plus de 80% des membres du syndicat étaient présents à l'assemblée et la résolution, soumise au vote secret, a été adoptée à l'unanimité (27 voix pour et deux abstentions).

Le syndicat invite les lecteurs et les amis du *Devoir* à demander à leur tour à M. Benoit Lauzière de démissionner. Ils souhaitent également la création d'un «comité de salut du *Devoir*» regroupant lecteurs, actionnaires, personnalités et divers groupes qui ont à cœur la survie du *Devoir*.



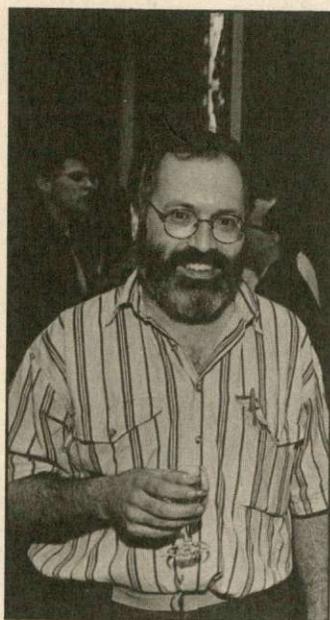
L'environnement

Les syndicats doivent avoir leur mot à dire

«Les travailleurs occupent une place privilégiée dans le processus de production. S'ils ne sont pas responsables des pratiques polluantes de leur employeur et qu'ils n'ont pas à en payer le prix de leur emploi, ils doivent en contrepartie, avec leur syndicat, avoir un droit d'intervention syndicale sur toute la problématique environnementale, particulièrement sur la gestion des déchets dangereux.»

C'est ce qu'a soutenu le vice-président responsable du dossier de l'environnement à la Fédération de la métallurgie, Marc Laviolette, devant la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, le 18 mai dernier. Cette question préoccupe au plus haut point la Fédération de la métallurgie où sont affiliés huit des 50 établissements identifiés par le ministère de l'Environnement du Québec comme étant les plus polluants.

«Ce sont les travailleurs qui ont la main sur la machine qui pollue et qui produit des déchets dangereux. Avec leur syndicat, ils doivent donc occuper toute la place qui leur revient dans ce débat», a soutenu Marc Laviolette. À cet effet, la FM-CSN a invité la Commission



Marc Laviolette, vice-président de la Fédération de la métallurgie CSN, photographié ici lors du lancement du livre *Le Québec militaire: les dessous de l'industrie militaire québécoise*.

à définir des orientations sociales privilégiant le droit d'intervention syndicale.

Pour mieux illustrer son propos, elle a présenté à la commission le plan d'action qu'elle a développé afin d'intégrer la question des déchets dangereux à une action envi-

ronnementale globale. Can comprend un programme permanent de «rationalisation d'emploi des matières premières, de réduction de la charge polluante à la source et de valorisation des déchets»; la production d'un outil syndical d'enquête pour cueillir les données qui permettront d'intervenir sur les questions environnementales, tel l'inventaire des matières premières; la mise sur pied de sessions syndicales de formation; la négociation de clauses environnementales dans les conventions collectives, comprenant entre autres des droits de participation à la politique environnementale de l'entreprise.

Enfin, la FM-CSN s'est dite d'accord avec une série de mesures déjà avancées par la commission, notamment en ce qui a trait aux critères d'évaluation technique de procédés de traitement de déchets dangereux; la création d'un régime d'assurance environnementale public; la création d'une Régie de déchets dangereux; et la création d'une société publique de gestion des déchets dangereux avec son pendant régional.

Radio-Canada

Des progrès majeurs

Le Syndicat des journalistes de Radio-Canada vient de conclure une nouvelle convention collective qui apporte enfin une correction importante à l'écart salarial avec le réseau anglais (3,5%), lequel datait de l'application de la loi des 6 et 5% de 1975, à laquelle furent assujettis les journalistes du réseau français, alors que du côté anglais, la convention avait été renouvelée avant la loi. En plus du rattrapage, les salaires seront augmentés de 4,9% pour chaque année de la convention.

Ce nouveau contrat, conclu alors que le syndicat brandissait une menace de grève, accorde une protection d'emploi accrue aux contractuels qui bénéficieront notamment d'une liste de rappel d'un an, une première dans ce secteur. Les contractuels auront également droit au congé sabbatique, à des vacances et des congés de maladie, et leur primes d'indemnisation pour invalidité ou de séparation sera calculée sur l'ensemble de leurs gains, y compris la marge additionnelle de 12,5% qui leur est versée à titre d'avantages sociaux.



Cap-de-la-Madeleine

Règlement à la Reynolds

Après 40 jours de grève, les travailleuses et les travailleurs de l'aluminerie Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, ont repris le chemin de leur aluminerie, le 11 mai, avec un contrat de travail satisfaisant en poche. Celui-ci comporte des gains aux chapitres de l'ancienneté, du fonds de pension, de l'indexation des salaires, de la réduction du temps de travail et de la sous-traitance.

l'employeur et des syndiqués au régime de retraite passe de 17,50 \$ à 37 \$! Le plan négocié prévoit que l'employeur doit y allouer 22\$ par semaine, alors que les salariés y verseront 15\$. Grâce à ce nouveau régime, les employé-es qui accèderont à la retraite verront leur rente mensuelle doubler.

Sous-traitance

Les métallurgistes, parmi lesquels on compte 55 femmes, ont aussi enchâssé dans leur convention des clauses limitant la sous-traitance et régissant l'ancienneté versus la fusion de postes, et ce, afin de protéger leurs emplois. Deux chapitres où la multinationale voulait avoir le champ libre. Enfin, un dernier groupe de 80 personnes travaillant de 8h à 17h a obtenu une réduction quotidienne du temps de travail de une heure avec compensation, pour les trois mois d'été. Les autres travailleurs sur le quart de jour travaillent de 8h à 16h.

Échec à la TPS

Les 635 membres de la Fédération de la métallurgie de la CSN se sont en effet prononcés, à scrutin secret, dans une proportion de 82% en faveur d'une convention collective d'une durée de trois ans qui comprend des augmentations de salaire totalisant 3%, mais accompagnées d'une clause de pleine indexation afin de faire face à la taxe sur les produits et services (TPS), dont l'entrée en vigueur est prévue pour janvier 1991. Au moment du déclenchement de la grève, le salaire horaire moyen se situait aux alentours 14,50 \$.

Fonds de pension

De plus, les syndiqués ont grandement amélioré leur fonds de pension et négocié une clause permettant de le bonifier immédiatement. Ainsi, la contribution hebdomadaire totale de

Depuis 1980

C'était le premier conflit d'importance depuis le lock-out de mars 1980, lock-out qui avait duré un an. Les syndiqués revendiquaient, entre autres, la parité salariale avec leurs confrères de Reynolds à Baie-Comeau, également membres de la FM-CSN.

introduire la technologie dont on avait besoin. Sinon c'était le lock-out. Et ce fut effectivement le lock-out, qui a duré 11 mois, et pendant lequel il a procédé aux modifications souhaitées.

Le retour

Au retour du lock-out, de rappeler Mario Plouffe, « nous ne savions pas ce qui nous attendait, nous n'avions aucune idée du nombre d'emplois qui seraient éliminés. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que M. Blanchard ne faisait plus appel qu'à une douzaine de travailleurs plutôt qu'à 20. D'où nos revendica-

tions pour protéger nos emplois. Nous luttons aussi pour l'introduction d'un plancher d'emploi dès 1990 et pour une garantie de travail de 22 semaines par année.» Le travail disponible y est en effet soumis aux aléas des saisons et l'accès aux prestations d'assurance-chômage est de plus en plus difficile.

Enfin, les négociations achoppent également sur les augmentations de salaire. La convention collective est échue depuis le 31 décembre 1987.

En parlant d'appauvrissement

À l'occasion du 1er mai, consacré cette année à l'appauvrissement, une centaine de délégués de l'assemblée générale du Conseil central des Laurentides ont manifesté, devant le Centre d'emploi du Canada à Saint-Jérôme, leur mécontentement face à la nouvelle loi C-21 sur l'assurance-chômage. En vertu de cette loi, en effet, le gouvernement Mulroney a mis fin à la norme variable d'admissibilité qui permettait à des travailleuses et travailleurs résidant dans des régions à taux de chômage élevé de se qualifier pour des prestations après 10 à 14 semaines de travail. Cette mesure a eu pour effet de pénaliser les travailleuses et travailleurs saisonniers de la Station Mont-Tremblant et du Mont-Habitant dont la période d'emploi varie en fonction des conditions climatiques. «Le gouvernement doit respecter les garanties démocratiques des citoyens en retirant le projet de loi C-21 et en rétablissant la norme variable d'admissibilité aux prestations», a déclaré la vice-présidente de la CSN Céline Lamontagne.

Élévateurs à grain de Sorel

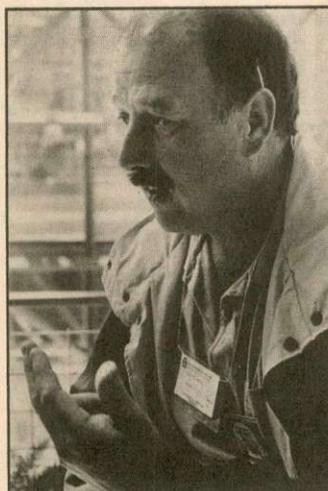
Un lock-out dont les origines remontent à 1982

Dès ses études terminées, Mario Plouffe est entré aux Élévateurs à grain de Sorel. Son métier: huiler de machinerie. Il connaît donc bien les rouages de son entreprise.

Les origines du lock-out dont sont actuellement victimes les 25 travailleurs remontent à 1982, explique le président du syndicat.

Le départ, pour des raisons de santé, de l'ancien grand patron des silos, M. Raymond Bourbonnais, en 1982, et son remplacement par M. Henri Blanchard ont chamboulé l'organisation et les relations du travail aux quais de Sorel. À l'époque de M. Bourbonnais, raconte-t-il, on en arrivait à une entente après cinq ou six rencontres.

Fraîchement débarqué du Tennessee, M. Blanchard a



Mario Plouffe, président du Syndicat des travailleurs des Élévateurs à grain de Sorel.

voulu imposer son style de gestion. Aussi, lors des négociations de 1984, il a demandé aux syndiqués d'avoir les mains libres pour

L'hypothèque Pinochet

Par Clément Trudel*

Dans un Chili où les symboles s'affrontent vient de naître la «Commission nationale de vérité et de réconciliation», qui recueillera tous les renseignements sur les violations des droits humains durant la dictature de Pinochet. Une association a constitué 768 dossiers de disparitions forcées. Il se serait produit près de 2000 cas du genre en 16 ans. L'on saura dans six mois quel usage le nouveau régime du démocrate-chrétien Patricio Aylwin fera du rapport qui lui sera soumis.

Le fils d'un ex-ministre assassiné en 1976 à Washington, Juan Pablo Letelier, élu député socialiste, veut saisir l'occasion de présenter une loi qui rendrait impossible le retour à la dictature, a-t-il confié au nouveau magazine *Página abierta*, dont le directeur, Libio Perez, était de passage à l'UQAM en mars.

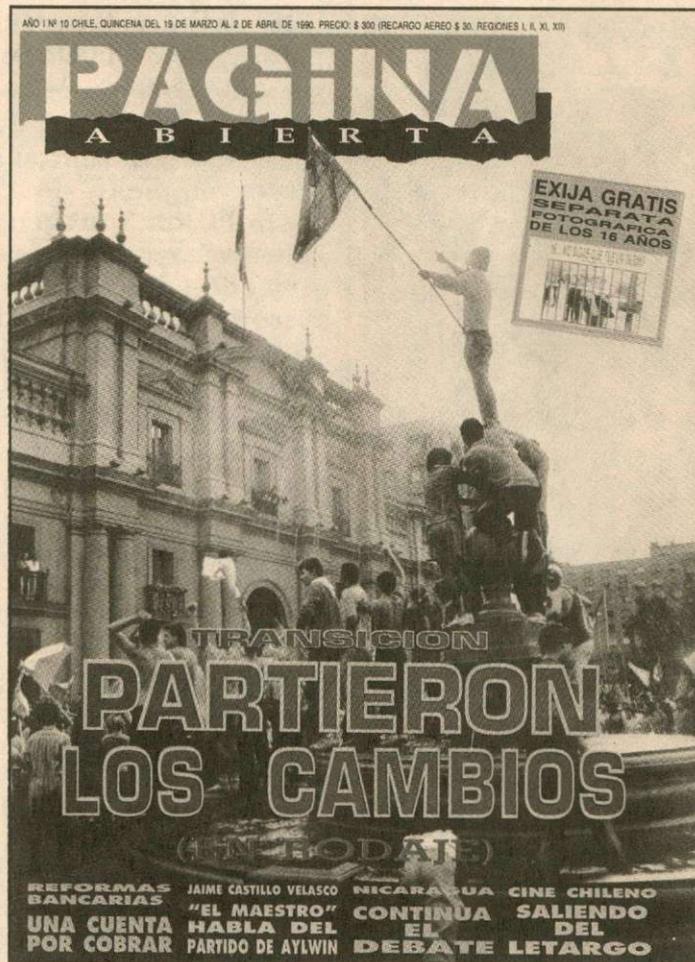
Letelier fils veut que Santiago adopte et diffuse désormais la philosophie des droits humains, mais il n'aura pas la tâche facile, Pinochet ayant fait voter en 1978 une Loi d'amnistie et ayant semé des obstacles sur la route d'un retour à la démocratie. Tout n'est pas à imputer aux militaires et à la Constitution de 1980 car Letelier dit regretter qu'Aylwin ait embauché comme attaché de presse Federico Willoughby... qui joua le même rôle dans les premiers mois de la dictature. «Les droits humains seront l'aune du succès ou de l'échec de la transition démocratique», déclare le jeune député socialiste.

Le dernier rapport du CIEDHAL (Comité inter-Églises des droits humains en Amérique latine), qui a son siège à Toronto, mentionne la nécessité de démanteler l'appareil répressif existant au Chili. Rapport et recommandations sur le Chili s'étendent sur 27 pages. On y cite la Commission chilien-

ne des droits humains suivant laquelle 3247 cas de violation des droits humains se sont produits au Chili au cours des huit premiers mois de 1989.

Le CIEDHAL explique aussi les gestes posés par Pinochet pour limiter le pouvoir du futur gouvernement civil. En voici quelques

reuses de mise à la retraite; on les remplaça par des magistrats mieux vus par Pinochet. Création d'un Conseil national de la télévision avec mandat de privatiser l'une des deux chaînes publiques. Manœuvres pour conserver le contrôle sur le CNI (police politique qui a succédé à la sinistre DINA). Pinochet



La une du numéro 10 de *Página Abierta*.

exemples: nomination en octobre des cinq gouverneurs de la Banque centrale dont le pouvoir est, notamment, de gérer la dette extérieure et de limiter le financement du secteur public. Alors qu'on effectue des compressions dans les universités d'État, par exemple, il s'est créé au Chili 16 nouvelles universités privées depuis 1987.

Sept des 17 juges de la Cour suprême se sont vu offrir des conditions géné-

aurait également rendu difficile pour son successeur toute réduction du budget de la défense et, pour le Congrès, toute enquête sur les abus qu'auraient commis des fonctionnaires avant mars 1990.

Página abierta, m'a dit Libio Perez, a vu le jour grâce à une coopérative formée par 15 Chiliens qui ont obtenu une ligne de crédit. Au rythme de deux numéros par mois, *PA* a publié à ce jour une quinzaine de numéros

(tirage de 10 000 environ).

Le numéro 10 (quinzaine du 19 mars au 2 avril) s'enrichissait d'un encart de photographies sur 16 ans de dictature. Position de principe de la rédaction: appui à tout ce qui est dans la ligne de la démocratisation, lutte pour faire disparaître les obstacles dans cette voie. C'est ainsi que *PA* ne fait pas de distinction entre les prisonniers politiques qui ont baigné dans des «hechos de sangre» (crimes de sang) et les autres, car les 460 prisonniers politiques partagent la caractéristique de s'être insurgés contre un régime injuste. Le magazine se veut indépendant du Parti socialiste et ouvre très largement ses colonnes aux dossiers considérés prioritaires, tels le logement, la santé, le chômage.

Un groupe d'observateurs de l'Onu avait signalé, en 1976, l'existence d'un Chili à deux vitesses, de deux mondes séparés. Cette réalité continue d'exister, rappelle le document du CIEDHAL. Une étude faite en juin 1989 avait révélé que 54,8% des familles de Santiago vivent sous le seuil de la pauvreté tandis que 14,9% sont indigentes. L'Institut national de la statistique (INE), organisme officiel, établissait qu'en 1978, dix pour cent des Chiliens touchaient 36,5% des revenus du pays et qu'en 1988, le même dix pour cent accaparait 46,8% de ces revenus! Ce qui fait dire à l'idéologue de la Démocratie chrétienne, Jaime Castillo, cité par *Página abierta*: «La propriété capitaliste empêche qu'il y ait une communauté d'hommes libres...il y a abus de la propriété par un secteur déterminé, qui est dominant...la propriété communautaire, au fond, n'est rien de plus que la communauté démocratique.»

*Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*



L'assaut

La Corée du Sud a encore une fois été le théâtre d'affrontements violents entre policiers et syndiqués. Le 28 avril dernier, en effet, quelque 10,000 policiers ont donné l'assaut sur les chantiers navals Hyundai à Ulsan, au sud de Séoul. C'est que deux jours au-

célebraient en faisant la grève. Rappelons qu'en mars 1989, 12,000 policiers avaient envahi ces mêmes chantiers pour mettre fin à une grève de 109 jours. Dure réalité que celle vécue par la classe ouvrière sud-coréenne; le pays dépendant massivement de ses exportations, et la compétitivité devenant féroce sur la scène mondiale, les pouvoirs misent sur la répression pour blo-



Étudiants matraqués à Séoul lors des manifestations d'appui aux syndiqués des chantiers navals de Hyundai.

paravant, une grève de quelque 20,000 travailleurs du plus grand chantier au monde (on peut y construire simultanément 14 navires de fort tonnage) déclenchaient une grève spontanée pour la libération de quatre de leurs camarades emprisonnés. Après l'intervention policière, qui amena l'arrestation de 656 personnes, les manifestations et les débrayages d'appui gagnèrent l'ensemble du pays. Le 1er mai, 100,000 ouvriers

quer l'évolution des conditions de travail. Soulignons que la semaine de travail moyenne est de 56 heures, en Corée. Mais la combativité est là: le KTUC (Korean Trade Unions Congress, mis sur pied le 22 janvier et comptant 169,000 membres appartenant à 503 syndicats) se présente comme l'alternative à la Federation of Korean Trade Unions (1,7 millions de membres) inféodée au gouvernement.



En vert, en rouge et en noir

Deux écologistes plaidant pour la nature, des travailleurs toujours au créneau pour célébrer leur Fête, des zones d'ombre où des ouvriers meurent en travaillant: oui, sur cette «*terre bleue comme une orange*» (Éluard), le monde continue de bouger.

En vert...

Quelque 500 millions de personnes, dans 140 pays, ont participé, le 22 avril, à la «Journée de la terre». Objectif? Préserver la vie! Les menaces sont terribles: réchauffement du climat dû à un accroissement des gaz industriels, dégradation des réserves d'eau douce, pluies acides, surpopulation qui gruge les ressources. Le message est clair: le développement industriel doit être contrôlé pour préserver l'environnement. Mais le cri peut-il être entendu dans ce monde partagé entre la recherche effrénée des profits et la misère extrême? Par chance qu'au pays, 500,000 personnes appartenant à 1800 groupes militants, se battent pour une terre vivante. Rappelons que la «Journée de la terre» fut proposée par deux Américains, le sénateur Gaylord Nelson et un étudiant de Harvard, Denis Hayes, en 1970.

...en rouge...

Encore une fois cette année, la Fête des travailleurs a touché la planète entière. À Berlin, un Premier Mai placé sous le signe de la réunification: les habitants des deux secteurs ont défilé en commun. Au Japon, plus de quatre millions de manifestants ont participé à des rassemblements dans la capitale. En Turquie, de violents affrontements ont été signalés entre manifestants et forces de l'ordre. En URSS, quelque 30,000 manifestants ont conspué Gorbatchev. George Bush ne risque rien de semblable: le Premier Mai est ignoré, aux États-Unis.

...et en noir

Les hommes continuent de mourir au travail. Une publication récente du Bureau international du travail (BIT) révèle que 200,000 personnes y périssent chaque année et que 120 millions d'autres y subissent des accidents. Malheureusement, le BIT ne chiffre pas en termes de coûts cette hécatombe.

PARLONS MÉDIA ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Place à la fiction et aux annonceurs

Le Manoir Richelieu a été la proie des flammes.

C'est vrai, je l'ai vu à la une du *Journal de Québec*, le 10 mai dernier. Une grande photo qui faisait toute la largeur de la page.

Mais c'était pour les fins d'un film. Même que le journal ajoutait que M. Malenfant faisait ses débuts au cinéma comme figurant.

Je n'ai pas eu un gros choc, je l'avoue. Parce que la veille, j'avais vu les images aux informations locales de la télévision de Radio-Canada.

N'empêche que le jour où le Château Frontenac sera détruit par un incendie, je me demande bien comment *Le Journal de*

Québec va pouvoir jouer le sinistre.

Le lendemain, avec une journée de retard, la même nouvelle faisait la page deux du *Soleil*, un traitement plus approprié dont je ne sais s'il est dû au bon jugement du service des nouvelles ou à la distraction d'un responsable vingt-quatre heures plus tôt.

En effet, quelques jours auparavant, *Le Soleil* publiait une photo couleurs, cinq colonnes à la une, portant sur un autre événement tout aussi important. «*Les zoo boys passent à CHIK-FM*» pouvait-on lire en haut de vignette.

Il s'agissait, vous l'aurez peut-être deviné, du passage d'un groupe d'animateurs vedettes d'une station de radio à une autre. D'une cote d'écoute énorme au néant.

Exactement le même phénomène que *La Presse* a joué en une, mais plus modestement, quand Pascau, «l'informateur», a abandonné CKAC au profit de CKVL.

Le premier mai, *La Voix de l'Est*, de Granby, consacrait sa manchette et la presque totalité de la première page à une photo de Guy Lafleur dédicçant «son livre» à son instructeur, Michel Bergeron. À l'instar de nos autres médias, le quotidien soulignait ainsi le lancement littéraire de l'année. Un lancement qui, d'ailleurs, a éclipsé en publicité tous ceux qu'ont pu con-

naître nos meilleurs écrivains depuis qu'il y a des médias au Québec.

Ce sont là quelques exemples. Vous pouvez en trouver tout autant en consultant votre quotidien ou votre hebdo préféré ou imposé, faute de choix, peut-être, dans votre localité. Le grand McDon, le nouveau Saint-Hubert, la personnalité de l'année du Richelieu font facilement la une.

Cet envahissement de la publicité dans l'information, cette récupération du carnet mondain à la une, cet acharnement systématique à substituer la mise en marché à l'actualité, a fait l'objet, d'ailleurs, de la dernière livraison de *La Dépêche*, la revue de la Fédération nationale des communications (mai 1990, volume 9, no 3). La FNC tiendra un colloque à ce sujet à Québec les 14 et 15 juin prochains, sous le thème «*La Publicité: le cheval de Troie de l'information*».

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'est également penchée sur le problème lors de son dernier congrès annuel, en décembre dernier.

La question, on le voit, inquiète de plus en plus les journalistes qui passent, malheureusement, de plus en plus de temps à couvrir de faux événements ou des campagnes publicitaires.

Depuis quelque temps, déjà, une bonne quinzaine

d'années au moins, ils se méfiaient -pas assez- des relationnistes et des faiseurs d'images, sans pour autant s'être donné, ou avoir pu se donner, des moyens efficaces pour reprendre l'initiative de la véritable information.

Ils assistent maintenant, tout aussi impuissants, au déferlement des publicitaires qui préfèrent, notamment, la publicité qui prend des allures d'information à celle qui affiche clairement ses couleurs.

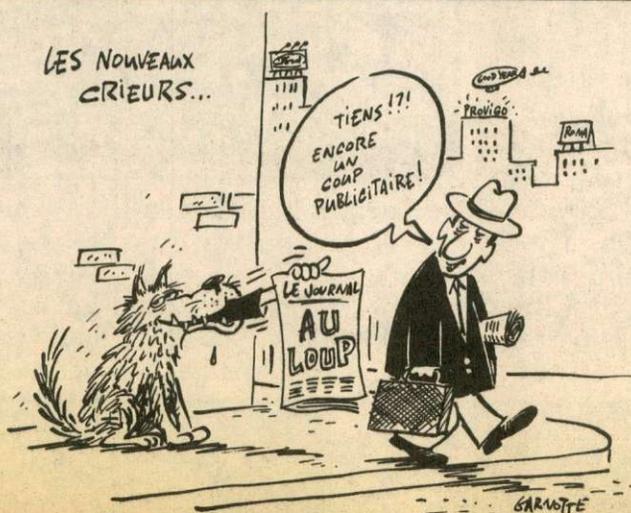
Et ils sont aux prises -du moins ceux d'entre eux qui en sont conscients- avec des patrons de presse qui ont sacrifié la véritable information aux impératifs de la mise en marché de leurs médias.

Amuser les citoyens, ne pas les inquiéter, leur rendre l'information quotidienne la plus agréable possible -en démontrant notamment que l'horreur, la misère et les problèmes sont le lot des contrées lointaines-, c'est devenu la grande préoccupation des gestionnaires des médias dans la seule recherche des tirages et des cotes d'écoute.

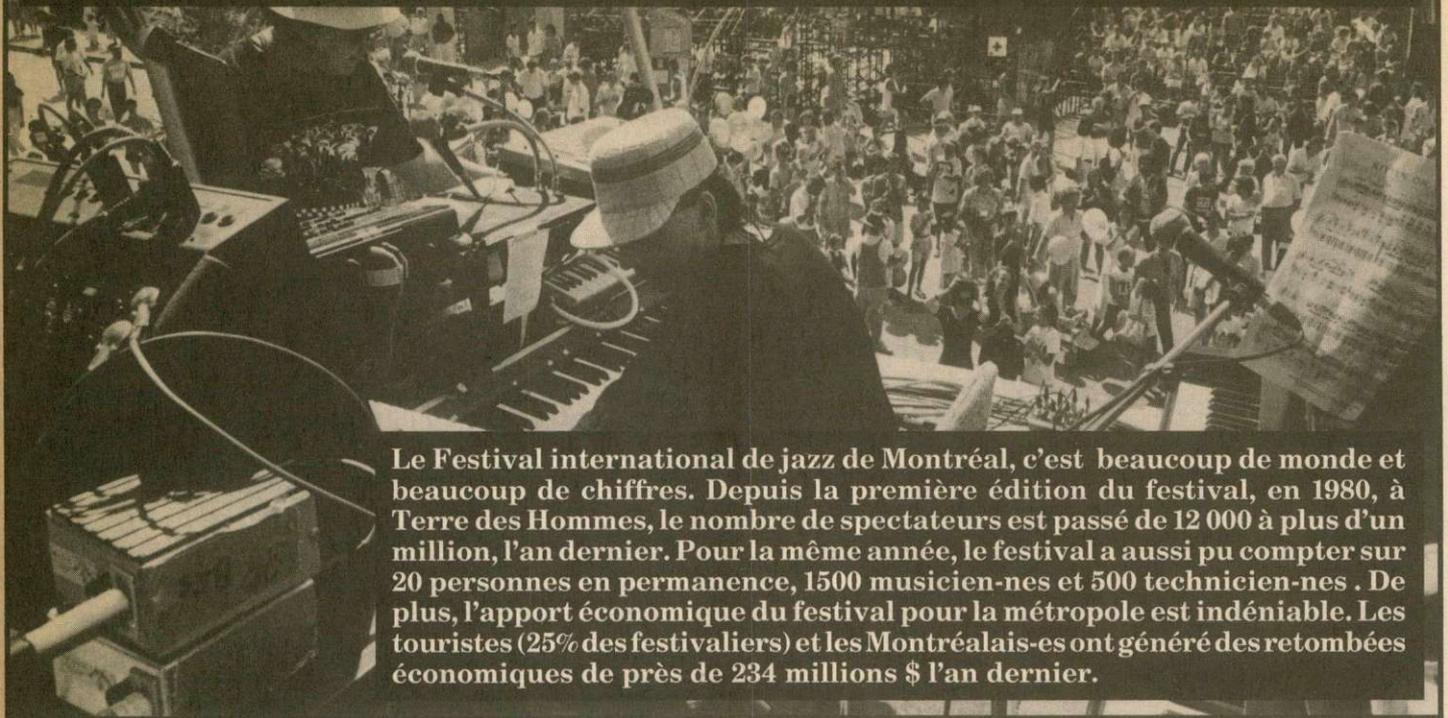
La fiction et les vedettes prennent en conséquence de plus en plus de place.

C'est ainsi que, comble de l'absurde, c'est un hebdo spécialisé dans le culte des dieux et déesses du petit écran, *Echo-Vedettes*, qui a donné la parole à la comédienne Andrée Boucher qu'un spécialiste refusait d'opérer parce que son personnage allait justement mourir d'une opération à la télévision.

Les vrais journaux, eux, ceux qui font dans la nouvelle, avaient annoncé la mort d'Evelyne; ce qui avait fait paniquer le chirurgien.



Festival international de jazz de Montréal



Le Festival international de jazz de Montréal, c'est beaucoup de monde et beaucoup de chiffres. Depuis la première édition du festival, en 1980, à Terre des Hommes, le nombre de spectateurs est passé de 12 000 à plus d'un million, l'an dernier. Pour la même année, le festival a aussi pu compter sur 20 personnes en permanence, 1500 musicien-nes et 500 technicien-nes. De plus, l'apport économique du festival pour la métropole est indéniable. Les touristes (25% des festivaliers) et les Montréalais-es ont généré des retombées économiques de près de 234 millions \$ l'an dernier.

La onzième édition du Festival international de jazz de Montréal (FIJM), qui aura lieu en salle et dans les rues de la métropole, du 29 juin au 8 juillet prochains, propose encore une fois aux branchés, aux connaisseurs et aux néophytes une constellation de vedettes de ce genre musical «sans frontière», vedettes auxquelles il faut bien entendu ajouter des musiciens prometteurs.

Passer en revue l'éventail d'artistes et des grands noms qui donneront des spectacles durant ce festival serait un exercice, disons-le, fastidieux. Aussi, tel un aiguilleur qui facilite le passage d'une voie à l'autre, j'ai décidé de vous orienter vers quelques spectacles. Un choix, je dois l'admettre, marqué au coin de l'éclectisme.

Guitares

Aux amateurs de guitare, je recommande le concert de deux guitaristes aux styles différents, **Ralph Towner** et **John Abercrombie**. Ils se produiront au Théâtre du Nouveau Monde, le 29 juin, à 18h.

Pianistes

Le concert solo du pianiste **McCoy Tyner**, au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, le 29 juin, à 20h30, devrait être un des moments magiques du festival. Aujourd'hui âgé de 52 ans, **McCoy Tyner** s'est fait connaître très jeune, au début de la vingtaine, comme pianiste du divin saxophoniste **John Col-**

trane. Il est réputé pour son style mélodique, puissant et sensible.

Le génial **Keith Jarret**, renommé pour son très aérien «*Köln Concert*», se produira aussi en solo à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, le 4 juillet, à 18h. Il se présentera avec un menu de «standards» ou classiques du jazz. Ce concert devrait aussi être un autre grand moment de la onzième édition du FIJM.

La Cinémathèque québécoise (coin Maisonneuve et St-Denis) diffusera à 22h, à tous les soirs, un film réalisé l'an dernier par **Charlotte Zwerin** et portant sur la tournée européen-



Durant le onzième Festival de jazz international de Montréal, on assistera à une réunion des guitaristes **Ralph Towner & John Abercrombie** le 29 juin, à 18h, au Théâtre du Nouveau Monde (TNM).

ne de 1967 du grand pianiste **Thelonious Monk**.

Big Band

Les organisateurs

du festival ont prévu une soirée de Big Band. Ainsi, le 30 juin, à 21h30, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, le trompettiste **Maynard Fer-**

Festival international de jazz de Montréal

guson conduira son **Big Bop Nouveau Band**, alors que le Montréalais **Vic Vogel** dirigera ses **All Stars**.



Mon chou chou pour le prochain Festival international de jazz de Montréal: le pianiste McCoy Tyner, qui se produira en solo, le 29 juin, à 20h30, au Théâtre Port Royal de la Place des Arts.

La machine à Elvin

L'ex batteur de **John Coltrane**, l'énergique **Elvin Jones**, montera sur les planches du TNM, le 30 juin, à 22h30, en compagnie du saxophoniste **Sonny Fortune** et du bassiste **Pat LaBarbera**. La **Elvin Jones Jazz Machine** devrait rouler à fond de train!

Un gumbo

Dr John, «*The Night Tripper*», servira un gumbo louisianais chaud et épicé. Le chanteur et pianiste de la **Nouvelle Orléans** offrira un mélange de musique blues, cajun, jazz, et rhythm and blues. Pour l'occasion, il sera assisté des **Louisiana Luminoids**, une jeu-

ne formation. C'est le premier juillet, à 20h, au Spectrum, rue Ste-Catherine ouest.

Saxophone

Ce bon vieux **Archie Shepp** soufflera dans son saxo, le premier juillet, au TNM, à 22h30.

Arthur H.

Le 2 juillet m'apparaît comme une bonne soirée pour découvrir le chanteur, accordéoniste et pianiste **Arthur H.**, le fils du chanteur français **Jacques Higelin**. D'**Arthur H.**, on dit qu'il conjugue différents styles comme le blues, le jazz et le tango. Avec sa voix embrumée à la **Tom Waits**, il traite, écrit-on, «*des héros ordinaires, des sales gosses ou écorchés du coeur*». Spécifions qu'il se produit à tous les soirs au Café de la Place (des Arts), à 21h30.

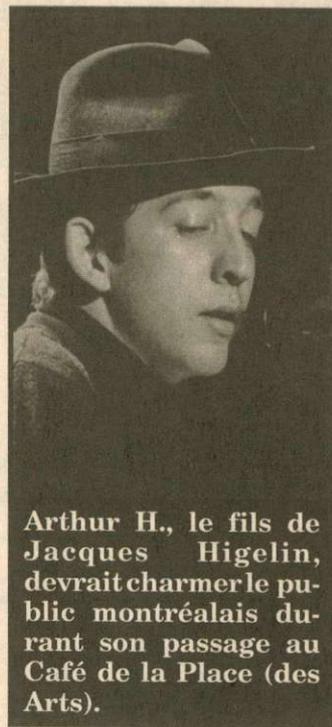
Du blues

À ne pas manquer: le concert du guitariste de blues **Robert Cray** qui, pour l'occasion, sera accompagné par une des plus vieilles formations de cuivres des USA, les **Memphis Horns**. **Robert Cray**, dont le style incisif n'ira pas sans nous rappeler celui du guitariste **Albert Collins**, fait partie de la nouvelle génération de bluesmen. La première partie de ce spectacle sera assumée par le guitariste **Roy Rogers** qui, on s'en souviendra, a déjà produit le dernier enregistrement de **John Lee Hooker**, «*The Healer*». C'est le 4 juillet, à 21h30, à la Salle Wilfrid-Pelletier de la

Place des Arts.

Du dixie

Les amateurs de musique dixie n'ont pas été oubliés. Aussi, le **Dirty Dozen Brass Band** sera au TNM, le 5 juillet, à 22h30. Ça devrait être assez rythmé et ça devrait ressembler aux fanfares qui animent



Arthur H., le fils de Jacques Higelin, devrait charmer le public montréalais durant son passage au Café de la Place (des Arts).

les rues de la Nouvelle-Orléans.

Les Négresses Vertes

Le spectacle du groupe français **Les Négresses Vertes**, au Spectrum de Montréal, le 7 juillet, devrait être l'un des événements les plus emballants et les plus originaux du festival. Lorsque j'ai visionné leur vidéoclip, il y a quelques mois, dans un endroit tout à fait approprié, la **Taverne de l'Ouvrier**, à Sorel, j'ai été carrément emballé. De ce groupe alternatif, on

écrit: «*Neuf musiciens, trois chanteurs, des cuivres, des percussions, un accordéon, la java soul des Négresses rappellent autant les bistros parisiens que l'Andalousie ou l'Algérie, une musique contagieuse qui fait danser dès le premier accord*».

D'autres musiques noires

Ce festival est aussi une bonne occasion pour apprécier d'autres musiques africaines et noires. Ainsi, le 29 juin, à 20h, au Spectrum de Montréal, on présentera un spectacle de reggae et de ska avec **Toots & The Maytall**. Soulignons que le leader du groupe, **Toots Hibbert**, a composé «*Do The Reggae*» dans les années 60. Les amateurs de musique brésilienne auront le choix entre les guitaristes **Milton Nascimento** (le premier juillet, à 18h, à la Salle Wilfrid-Pelletier) et **Caetano Veloso** (le 2 juillet, à 20h, au Spectrum de Montréal).

Dans les rues

En plus des concerts en salle, le Festival international de jazz de Montréal est plaisant et même instructif grâce à ses nombreux spectacles dans les rues. En arpentant le quadrilatère Maisonnette-Clark-Ste-Catherine et Jeanne-Mance, vous pourrez vous initier à un genre musical aux mille facettes et auquel on est souvent rébarbatif. Bon festival!

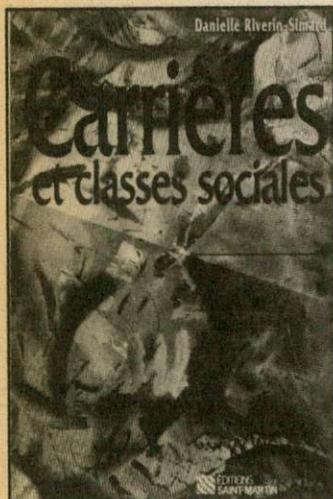
Michel Crête

GOUVERNER C'EST PRÉVOIR...

DEVANT LA
FLAMBÉE DE VIOLENCE
APPREHENDÉE...
NOUS ALLONS PROCÉDER
À LA TECHNIQUE
DE L'ÎLOTAGE
DES
ASSISTÉS SOCIAUX!



FLASH



Carrières et classes sociales,
Danielle Riverin-Simard, Éd.
Saint-Martin, 1990, 29,95\$.

Son père était agronome. «Avec lui, j'ai appris à estimer et à aimer le cultivateur, la paysanne, l'ouvrier, la boulangère», raconte Danielle Riverin-Simard, docteur en sciences de l'éducation et professeur titulaire à l'Université Laval. Plus tard diplômée d'université, elle n'en a pas moins conservé son attachement pour celles et ceux qui travaillent de leurs mains. «Pourquoi, se demande-t-elle,

Haute estime et fatalisme

réserver le terme carrière à une certaine élite dotée d'un savoir institutionnalisé?» L'auteure l'accorderait volontiers à l'ouvrière ou au fermier pour leur «sagesse évidente au sein de leur culture populaire ou de leurs actions occupationnelles quotidiennes».

Pas étonnant qu'elle ait eu l'idée de se pencher sur les histoires de vie au travail des travailleurs et travailleuses des classes sociales moyenne, défavorisée et aisée, et de se demander comment ils vivent le rapport entre leur travail et le sens de leur vie. Le tout, on l'a compris, dans une perspective humaniste.

Près de 800 travailleuses et travailleurs québécois âgés de 23 à 67 ans, ouvriers non spécialisés, secrétaires, infirmières, techniciens, médecins, avocats, enseignants universitaires, etc, ont raconté à l'auteure les diverses péripéties, grandeurs ou misères, aventures ou mésaven-

tures de leur vie quotidienne.

La lecture de ces témoignages inspire le pessimisme. L'adulte de la classe moyenne se conçoit lui-même comme un éternel assistant des responsables ou des leaders socio-économiques. Il apprécierait qu'on lui confie plus de responsabilité, mais il se résigne à sa condition actuelle, tout en sentant que son emploi n'est pas à la mesure de sa valeur ou de sa compétence. Pour sa part, l'adulte de la classe défavorisée attend peu de chose de son entrée sur le marché du travail, si ce n'est un statut social d'adulte indépendant. Ce qu'il supporte le plus difficilement, c'est d'être considéré comme un robot ou une machine. Lorsque, usé biologiquement et psychologiquement, il prend sa retraite d'un emploi où ses conditions étaient presque totalement imposées, c'est avec le sentiment fataliste que la

vie est faite pour travailler et mourir. Enfin, l'adulte de la classe aisée entre sur le marché du travail avec une haute estime de lui-même et la conviction de devoir «imprégner la communauté de son apport original et spécialisé». Tout au long de sa vie au travail, il veut se faire remarquer et laisser, en se retirant, le message d'une carrière remplie et utile.

Un ouvrage pénétrant, où s'étalent les injustices et inégalités sur lesquelles repose l'organisation du marché du travail. D'autant plus convaincant que les injustices sont racontées par ceux-là mêmes qui les vivent. Un ouvrage important, qui remet en question les valeurs tranquillement véhiculées par la société tout entière. Espérons qu'il fera des petits.

Lucie Laurin

Les Juifs de Strasbourg

Le pape Clément VI avait pourtant proclamé, ex cathedra, dans une bulle pontificale datée de septembre 1348, que la peste ne faisait pas de distinctions entre les Juifs et les Chrétiens. Il ignorait que c'était le bacille de Yersin qui propageait la maladie mais il savait que ce n'étaient pas les Juifs.

N'empêche! Cinq mois plus tard, en février 1349, dans la ville française de Strasbourg, citée aujourd'hui en exemple comme haut lieu de l'esprit européen, 1000 Juifs montaient sur le bûcher «pour empêcher la peste d'entrer dans Strasbourg. Il fallait neutraliser ceux qui étaient soupçonnés de la propager. Or, de Suisse, venait le bruit que les Juifs étaient à l'origine de la peste», raconte la chronique du temps.

La récente démission de Lucien Bouchard du gouvernement fédéral et quel-

ques réactions qui ont suivi m'ont amené à croire qu'ils s'en trouvaient plusieurs à penser que la peste cons-

titutionnelle qui frappe à intervalles réguliers le Canada était le fait du Québec, comme on imaginait que les épidémies pouvaient être le fait des Juifs il y a six siècles.

On a en effet assisté à ce que l'ex-ministre qualifiait de démonstrations hypocrites, où des premiers ministres comme Filmon, Wells et McKenna «veulent maintenant faire porter par le Québec le poids de leurs propres responsabilités.»

Le rapport Charest, du nom de son président, jeune homme encore dans la vingtaine et particulièrement ambitieux, sert d'ailleurs depuis sa parution à ce qu'au Canada anglais, on pose la question suivante: «Mais il faudra bien que le Québec fasse sa part et accepte des accommodements.»

Accepter des accommodements à Meech? Pour reprendre l'expression de Lucien Bouchard, le Québec, dans ses cinq demandes, «est allé à la limite extrême des concessions, à l'endroit même où la fierté perd son nom.»

Et des éditorialistes de pontifier: le Québec n'a nul besoin de «cris du coeur» comme ceux de Lucien Bouchard, «qui risque ainsi de devenir, aux yeux du Canada anglais, le responsable d'un échec», écrit *La Presse*.

Encore la peste! Encore les Juifs de Strasbourg!

«La décision de M. Bouchard n'en est pas moins regrettable au moment où le Québec a plus que jamais besoin d'alliés, de défenseurs au sein du pouvoir fédéral», renchérit *Le Devoir* qui accuse, sous une forme voilée, M. Bouchard d'avoir contribué à isoler le Québec... Non, mais!

Et que fait l'autre Bouchard, le benoît (bon et doux, qui prend des airs doucereux-Le Petit Robert), dont j'ai déjà dit que sous des airs d'épagueul, il se cachait du pitbull? Il reste à Ot-

tawa. Dans une position qui n'est pas sans rappeler le basset, dont on croit qu'il marche mais qui, de fait, se déplace en rampant.

Michel Rioux



Des Souvenirs pour demain qui font revivre 25 ans de syndicalisme

Clement Trudel

EN PUBLIANT ses *Souvenirs pour demain*, Pierre Vadeboncoeur vient de redonner vie à 25 années passées dans un mouvement syndical auquel il attribue une bonne partie de la Révolution tranquille en gestation, bien avant la victoire libérale de 1960.

Les 20 chroniques que *Nouvelles CSN* ont publiées depuis l'automne 1988 confirment le talent d'un conteur au style haletant. Elles sont devenues un recueil de 56 pages abondamment illustrées que chacun des participants au 55e congrès de la centrale a reçu hier. À sa manière, Vadeboncoeur y part à la recherche du temps perdu. Sans fioriture. En exploitant une mémoire qu'il fait servir à une fresque d'époque. Son fil conducteur ? Lutter contre la propension des Québécois à oublier, malgré la devise « Je me souviens ».

Pierre Vadeboncoeur se livre peu dans ces récits. Voilà que resurgit Montréal d'avant le métro. La future CSN, encore connue comme CTCC, loge alors dans un immeuble lépreux de la rue de Montigny (aujourd'hui Boulevard de Maisonneuve).

L'auteur se situe en retrait et se dit « presque avocat » au moment d'être embauché à la CSN, à 30 ans. Il profite alors pleinement de la liberté quasi totale laissée à des intellectuels qui façonnent une sorte d'université populaire pour laquelle Vadeboncoeur a des accents d'admiration (il rend justice au grand éducateur que fut Fernand Jolicoeur). Jouant de l'ironie, le chroniqueur peint l'agile Gérard Picard qui, dans les années 50, sut laisser intouché un vocabulaire de doctrine sociale de l'Église tout en laissant se développer une réalité plus près de la social-démocratie ! Un ancien aumônier devient pour lui « camarade-évêque ». L'écrivain n'éprouve aucune nostalgie pour le pouvoir politico-clérical, il souligne les contradictions d'une époque où le populiste Camilien Houde pouvait enguirlander « les syndicats catholiques qui m'assassinent à coup de crucifix ».

Vadeboncoeur s'en prend aussi aux tenants de l'immobilisme social, à l'ancien maire Houde surtout, qui avait tenu à poursuivre un gréviste ayant osé lui lancer un oeuf lors d'une parade, rue

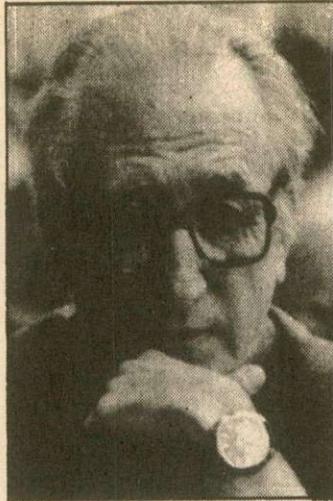


PHOTO ARCHIVES

Un quart de siècle d'observations de Pierre Vadeboncoeur.

Sherbrooke. Le gréviste fut condamné à deux ans de prison ! Du même souffle on nous aura introduits à l'anti-Houde: le syndicaliste frondeur qu'est demeuré Michel Chartrand (salué par une ovation lorsqu'on signala sa présence à l'ouverture du congrès, samedi) dont les formules ont longtemps su mobiliser et faire rire, surtout lorsqu'il fustigeait les juges de « basse-coeur ».

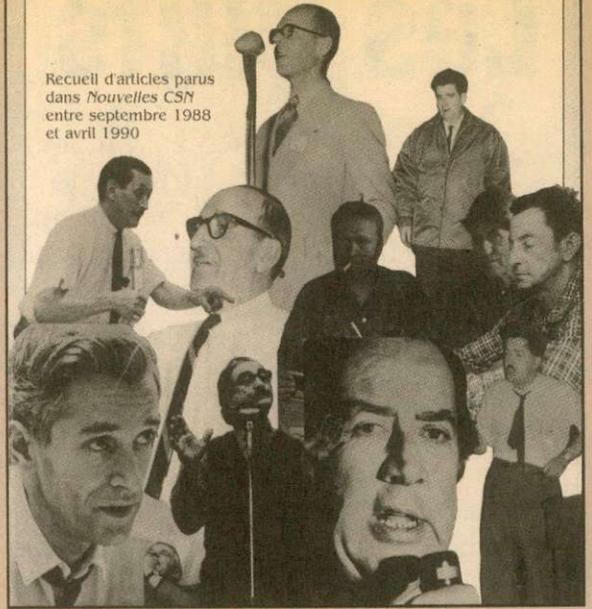
Un tel recueil ne vaut pas que par sa profusion d'anecdotes relevant du tableau d'époque. Certaines figures évoquées demeureront obscures mais elles auront servi de prétexte à décrire une classe ouvrière ayant peu d'accès aux études, soucieuse de se former et d'être vigilante pour défendre ses intérêts.

Jean Marchand a déçu Vadeboncoeur: « complexe, hypersensible, porté à la mélancolie... assez travaillé par l'orgueil et l'ambition », tel fut celui qui dénigra le peu d'intérêt que Picard portait aux notes de restaurant ou de bar tandis qu'il devisait avec les permanents et militants profitant de la sagesse et de la rectitude de Picard. Il ne faut surtout pas rater l'évocation, en fin de recueil, de ce bloc granitique que fut Marcel Pepin pour une centrale syndicale qui allait traverser des années turbulentes. C'est sous Pepin en effet que l'on osa dire noir sur blanc « ce qui avait été implicite dans l'esprit et l'action vigoureuse de la décennie précédente »... Que « le syndicalisme travaille à l'avènement d'une société différente de celle que produit le libéralisme économique ».

SOUVENIRS POUR DEMAIN

PIERRE VADEBONCOEUR

Recueil d'articles parus dans *Nouvelles CSN* entre septembre 1988 et avril 1990



EN VENTE

AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION

7,00\$

(frais de poste et de manutention inclus)

Nom _____

Nom du syndicat _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Tél.: () _____

Je désire () exemplaire(s)

Ci-joint un chèque au montant de

_____ \$

Signature _____

Faire parvenir au Service de la documentation CSN, 1601 av. de Lorimier, Montréal, Qc, H2K 4M5.